

# Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT



Bureau  
international  
du Travail  
Genève

## Etablir un « socle social » face à la crise



N° 67, décembre 2009

Dans ce numéro

Sécurité sociale face à la crise • Sociétés vieillissantes • Accès mondial à la couverture maladie •  
Sécurité sociale pour tous • Assurance sociale • Assurance chômage • L'OIT et le G20

# De Bismarck à Beveridge: la sécurité sociale pour tous



© PHOTO BIT  
Réunion d'experts de la sécurité sociale, organisée par l'OIT à Montréal, 9-12 juillet 1943: Lord William Beveridge, auteur du Plan de sécurité sociale du Royaume-Uni et M. Carter Goodrich, président du Conseil d'administration du BIT.

Il y a cent vingt ans, l'Allemagne est devenue la première nation au monde à adopter un régime d'assurance invalidité vieillesse, conçu par Otto von Bismarck. Les motivations du chancelier allemand pour l'introduction de l'assurance sociale en Allemagne relevaient à la fois de la promotion du bien-être des travailleurs, afin de permettre à l'économie allemande de fonctionner avec le maximum d'efficacité, et de la volonté d'écarter les appels en faveur d'alternatives socialistes plus radicales.

Associé au programme d'indemnisation des travailleurs accidentés établi en 1884 et à l'assurance «maladie» créée l'année précédente, ce régime a doté les Allemands d'un système complet de sécurité des revenus fondée sur les principes de l'assurance sociale. Malgré ses références conservatrices, Bismarck sera qualifié de «socialiste» pour avoir introduit ces programmes, comme le sera soixante-dix ans plus tard le Président Roosevelt. En 1935, le président américain a fait entrer en vigueur la loi sur la sécurité sociale, introduisant ainsi un nouveau terme qui combinait «sécurité économique» et «assurance sociale».

Après la première guerre mondiale, les mécanismes d'assurance sociale se sont rapidement développés dans plusieurs régions et la protection sociale fut inscrite à l'ordre du jour des organisations internationales nouvellement créées, notamment l'OIT. La Conférence internationale des unions nationales des sociétés de secours mutuel et de caisses d'assurance maladie fut lancée à Bruxelles en octobre 1927; elle devint ensuite l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS).

En 1941, avec la Charte de l'Atlantique, le Président Roosevelt et le Premier ministre britannique Winston Churchill se sont engagés en faveur de meilleures normes du travail, du progrès économique et de la sécurité sociale pour tous. Au paroxysme de la seconde guerre mondiale, en 1942, le gouvernement du Royaume-Uni a publié le Plan Beveridge du nom de son auteur principal, Lord Beveridge, qui s'est traduit par la mise en place du premier système unifié de sécurité sociale. En France, les efforts menés par le gouvernement, sous la houlette de Pierre Laroque, pour étendre la protection sociale à la population tout entière ont débouché sur la création d'un système national de sécurité sociale en 1946.

En 1944, au tournant de la guerre, la Déclaration historique de Philadelphie plaide pour l'extension des mesures de sécurité sociale et pour la promotion à l'échelle régionale et internationale d'une coopération systématique et directe entre les organismes de sécurité sociale, par des échanges réguliers d'information et l'étude des problèmes communs liés à l'administration de la sécurité sociale.

Un an plus tard, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'article 22 stipule que «Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale». En 1952, l'OIT a approuvé la Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum) et, en 2001, elle a lancé une Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous.

# Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT

Le magazine *Travail* est publié trois fois par an par le Département de la communication et de l'information publique du BIT, à Genève. Aussi publié en anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, finnois, hindi, japonais, norvégien, suédois et tchèque. Ce magazine est distribué à titre gracieux.

#### RÉDACTEUR:

Hans von Rohland

#### ÉDITION ESPAGNOLE:

Réalisée avec le concours du Bureau de l'OIT à Madrid

#### RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:

Kiran Mehra-Kerpelman

#### ASSISTANTE DE PRODUCTION:

Corine Luchini, Rita Cassaro

#### RECHERCHE PHOTO:

Marcel Crozet

#### GRAPHISME:

MDP, OIT Turin

#### COUVERTURE:

Matteo Montesano, OIT Turin

#### COMITÉ DE RÉDACTION:

Thomas Netter (président), Charlotte Beauchamp, Kiran Mehra-Kerpelman, Corinne Perthuis, Hans von Rohland

Ce magazine ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les vues du BIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les textes et les photos du BIT peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. L'envoi d'un justificatif serait apprécié.

Toute correspondance doit être adressée au Département de la communication et de l'information publique du BIT, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

Tél. +4122/799-7912

Fax +4122/799-8577

[www.ilo.org/communication](http://www.ilo.org/communication)

Imprimé par:

OIT Turin

ISSN 1020-0010



# Etablir un socle social: faire face à la crise grâce à la sécurité sociale

Selon les estimations actuelles, la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui sans aucune protection de sécurité sociale, tandis que 80 pour cent sont privés d'une protection adéquate. Qui plus est, la crise économique et financière mondiale en cours devrait avoir de lourdes répercussions sur les systèmes de sécurité sociale existant dans le monde. Néanmoins, la crise nous offre aussi une occasion de changer – à tout le moins notre réflexion politique.

**Page 4**



© M. Crozet/BIT

## EN COUVERTURE

Faire de la crise une chance: le rôle de la sécurité sociale face à la crise et à la reprise **4**

## ARTICLES GÉNÉRAUX

Sociétés vieillissantes: coûts et avantages de l'allongement de la durée de vie **9**

La sécurité sociale face à la crise **13**

L'accès mondial à la couverture maladie: un objectif à portée de main **17**

«Well-Bodi-Osusu» («La santé est une richesse»): la Sierra Leone mise sur la sécurité sociale universelle **20**

La sécurité sociale pour tous: combattre la pauvreté par la protection sociale de base **22**

Sécurité sociale pour tous: la voie brésilienne **24**

Les personnes âgées dépendantes: l'enjeu des soins de longue durée **26**

L'assurance chômage en temps de crise **29**

*Encart détachable: Calendrier des cours de Turin 2010*

## LECTURE

*Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement* **32**

Une étude conjointe de l'OIT et de l'OMC sur le commerce et l'emploi informel

## RUBRIQUES

Nouvelles **34**

- Le G20 s'engage à placer les emplois de qualité au cœur de la reprise
- Les mesures prises par les gouvernements du G20 permettront de sauver jusqu'à 11 millions d'emploi en 2009
- Sécurité sociale: une réunion de l'OIT plaide en faveur de l'extension de la couverture
- Les investisseurs internationaux soutiennent l'industrie textile d'Haïti
- Le BIT aborde la question des personnes handicapées en période de crise économique et de reprise

Champs d'action **42**

Médiathèque **45**

L'Organisation internationale du Travail (OIT), créée en 1919, groupe les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de ses 183 Etats Membres dans une action commune pour l'avancement de la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail partout dans le monde. Le Bureau international du Travail (BIT), à Genève, est le secrétariat permanent de l'Organisation.

# Faire de la crise le rôle de la sécurité sociale



© M. Crozet/BIT

<sup>1</sup> Qui a été discuté fin septembre lors de la «Réunion tripartite d'experts du BIT sur les stratégies d'extension de la couverture de sécurité sociale» (voir également la section Nouvelles de ce numéro du magazine).

**A**vant même la crise économique actuelle, les systèmes nationaux de sécurité sociale étaient soumis à rude épreuve au plan politique et économique. Dans les pays industrialisés, leur coût était perçu comme trop élevé, alors que dans de nombreux pays en développement ils étaient tout simplement considérés comme inabordables. Aujourd'hui, la crise économique et sociale a modifié les perceptions. Les systèmes de sécurité sociale sont de plus en plus appréciés comme d'utiles amortisseurs économiques en période de crise. Michael Cichon, directeur du

Département de la sécurité sociale au BIT, aborde la sécurité sociale en temps de crise et à l'aube d'un nouveau paradigme du développement<sup>1</sup>.

La crise économique et sociale en cours constitue une menace pour le bien-être de millions de personnes dans notre économie mondialisée. Dans les années à venir, elle pourrait acculer des millions de personnes au chômage, voire à la pauvreté.

Pour la plupart des gens dans le monde, l'existence ressemblait déjà à une crise, avec 40 pour cent de la population mondiale vivant avec moins de 2 dollars

## S É C U R I T É S O C I A L E — U N E C H R O N O L O G I E

1598

En Angleterre, avec les Lois sur les pauvres, est établie l'une des premières formes d'assistance sociale financée par un gouvernement.

1795

Thomas Paine écrit son pamphlet «Agrarian Justice» (publié en anglais en 1797) dans lequel il propose un programme d'assurance sociale pour les nations d'Europe et, éventuellement, pour la jeune République américaine.

1889

L'Allemagne devient la première nation au monde à adopter un régime d'assurance invalidité vieillesse. Avec le programme d'indemnisation des travailleurs accidentés établi en 1884 et à l'assurance maladie créée l'année précédente, il constitue un système complet de sécurité des revenus.

1889

Le Congrès international des accidents du travail se réunit à Paris. Le Congrès institue une Commission permanente internationale sur l'assurance sociale, qui est un précurseur de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS).

# une chance: face à la crise et à la reprise

par personne et par jour. Des millions d'enfants mouraient avant l'âge de cinq ans parce que leurs parents n'étaient pas en mesure de leur procurer une alimentation ou des soins médicaux adéquats. Des centaines de millions de travailleurs manquaient de revenus suffisants pour soutenir leur famille et des millions de personnes âgées travaillaient littéralement jusqu'à l'épuisement parce qu'elles ne disposaient d'aucune pension ni assistance sociale.

La sécurité sociale est l'instrument opérationnel le plus rapide pour sortir de la pauvreté. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce sont des instruments et des mesures qui répondent – au-delà de la crise actuelle – aux besoins sociaux permanents des populations dans le monde.

Au fil des décennies, les programmes de sécurité sociale dans l'Union européenne (UE) et dans les pays de l'OCDE sont parvenus à réduire les inégalités de revenus et la pauvreté. De manière générale, plus les dépenses sociales sont élevées, plus la pauvreté est réduite.

Tout aussi importants, les systèmes de sécurité sociale ne répondent pas seulement à des besoins sociaux, ils correspondent aussi à une nécessité économique. L'importance de la sécurité sociale conçue comme une condition préalable à la croissance plutôt qu'un fardeau pour la société prenait déjà lentement racine dans le débat sur les politiques de développement avant que la crise ne frappe l'économie mondiale. Cependant, la crise a agi comme un accélérateur dans le débat sur la sécurité sociale.

En période de crise, les revenus de transfert, en particulier l'assistance sociale et les prestations de sécurité sociale versées aux travailleurs sans emploi et à d'autres allocataires vulnérables, agissent comme

des stabilisateurs socio-économiques. Ces prestations évitent non seulement aux populations de sombrer davantage dans la pauvreté, mais elles limitent aussi la contraction de la demande, écourtant ainsi une récession potentiellement approfondie.

Ce rôle stabilisateur des régimes de sécurité sociale est explicitement accepté par la plupart des gouvernements aujourd'hui. Les pays industrialisés ont mis en œuvre des plans de relance qui visent à s'attaquer au problème du chômage croissant et de la vulnérabilité sociale de leurs citoyens grâce aux régimes de sécurité sociale. Les principales mesures prises comprennent des allocations chômage plus élevées et plus souples, des prestations sociales accrues pour les ménages les plus fragiles et un financement supplémentaire pour l'extension de la couverture de sécurité sociale dans d'autres secteurs.

La plupart des gouvernements ont eu recours aux systèmes de transferts sociaux existants pour répondre au besoin croissant de protection pendant la crise, démontrant l'utilité des systèmes de sécurité sociale permanents pour gérer les crises. Le rapport de l'OIT pour le Sommet du G20 à Pittsburgh (voir l'article consacré à cette question dans la rubrique Nouvelles) a révélé que les effets sur l'emploi de ce que l'on appelle les «stabilisateurs automatiques» (c'est-à-dire les régimes de sécurité sociale) grâce à la stabilisation de la demande étaient probablement tout aussi importants que les effets des plans de relance qui ont fait l'objet de tellement de débats<sup>2</sup>.

## Les défis de la sécurité sociale

À côté de l'impact direct de la crise sur le financement de la sécurité sociale et de la demande accrue sur les systèmes de sécurité sociale (voir l'article sur

<sup>2</sup> Voir Protéger les personnes, promouvoir l'emploi, *Étude des mesures pour l'emploi et la protection sociale prises par les pays en réponse à la crise économique mondiale. Un rapport du BIT au Sommet des dirigeants du G20, Pittsburgh, 24-25 septembre 2009, pp. 46-47.*



## S É C U R I T É S O C I A L E — U N E C H R O N O L O G I E

1895

La Finlande adopte une loi d'indemnisation des accidents du travail.

1905

La France institue le premier mécanisme national de chômage sur une base volontaire, selon le modèle de la ville de Gand en Belgique. Six ans plus tard, le Royaume-Uni établit le premier système national d'assurance chômage obligatoire.

1909

La première commission publique sur le vieillissement est mise en place dans l'État américain du Massachusetts. Un an plus tard, la première grande étude de la situation économique des personnes âgées est conduite dans cet État.

1911

L'Italie introduit un régime d'assurance national et centralisé pour la maternité des femmes salariées.



© M. Crozet/BBF

>> la sécurité sociale en réponse à la crise dans ce numéro), ces derniers sont confrontés à un certain nombre de défis systémiques à long terme.

Ce qui constitue un défi à la pérennité financière des systèmes de sécurité sociale dans les pays industrialisés et fait régulièrement la une des journaux, c'est l'évolution du contexte démographique (voir l'article sur le vieillissement des sociétés dans ce numéro). Le vieillissement a été mis en avant comme la principale raison de réformer les retraites au cours des vingt dernières années. Le mythe sous-jacent, c'est qu'en remplaçant le montant des prestations financées par la solidarité par un financement basé sur l'épargne individuelle les dépenses diminueraient automatiquement. Changer le système de financement ne va pourtant pas résoudre le problème des dépenses, sauf s'il conduit à une réduction des niveaux de prestations. Le revenu des personnes inactives doit être financé, d'une manière ou d'une autre, avec le PIB actuel, et les actifs devront financer les revenus de transfert des inactifs et des retraités.

Il est évident que la hausse du nombre de personnes âgées va faire augmenter les dépenses de retraite et de soins médicaux dans les décennies à venir. Cependant, compte tenu des mesures de consolidation des dépenses que de nombreux pays ont déployées depuis vingt ans, elles ne constituent pas une grande menace pour l'équilibre financier des systèmes nationaux de protection sociale et/ou l'équilibre budgétaire des finances publiques.

Même si, dans le pire des cas, le défi démographique n'était pas bien géré, ses effets sur la pérennité des systèmes nationaux de transferts sociaux, même dans les pays où ces systèmes sont très développés, pourraient être moins graves qu'on ne le croit généralement. Les dernières prévisions disponibles du Comité de politique économique de l'Union européenne sur le coût collectif de prestations de sécurité sociale, qui augmentent en raison du vieillissement des populations, indiquent que la hausse moyenne des dépenses sociales au niveau national sera probablement inférieure à cinq points de pourcentage du PIB au cours des cinquante prochaines années, ce qui est considérable mais pas ingérable.

Néanmoins, il existe entre les pays de fortes disparités qui ont moins à voir avec le processus de vieillissement lui-même qu'avec les caractéristiques particulières des programmes, notamment leur financement, leur éligibilité et la générosité des prestations. Certains de ces problèmes devront être traités en combinant des mesures de maîtrise des coûts, la hausse des revenus et la réallocation des ressources entre les différentes branches de la sécurité sociale. Le vieillissement va poser un problème de gestion réel, mais pas insurmontable.

#### Etendre la sécurité sociale

Certes, les pays en développement seront aussi confrontés à ces défis démographiques dans une certaine mesure, mais leur principal problème aujourd'hui est d'étendre la couverture de la sécurité sociale. Les estimations actuelles indiquent que 80 pour cent de la population mondiale sont actuellement privés d'une protection sociale adéquate.

La première priorité est de leur procurer une sécurité sociale de base qui leur permette de vivre sans peur existentielle permanente. Grâce à des études

## S É C U R I T É S O C I A L E — U N E C H R O N O L O G I E

1919

La première convention internationale sur la sécurité sociale est adoptée lors de la première session de la Conférence internationale du Travail de l'OIT.

1924

Le Chili adopte la première loi nationale d'assurance obligatoire de l'hémisphère occidental.

1926

La Loi japonaise sur l'assurance santé de 1922 entre en vigueur.

1927

A Bruxelles, un congrès lance la Conférence internationale des unions nationales des sociétés de secours mutuel et de caisses d'assurance maladie qui deviendra par la suite la Conférence internationale des mutuelles et des assurances sociales (CIMAS).



financières, l'OIT a montré qu'il était possible de financer tout ou partie des éléments de ce «socle de protection sociale» de base, même dans les pays à bas revenus. Dans certains cas, une introduction progressive et un minimum de soutien des donateurs peuvent être nécessaires. Ou, comme l'a dit le Directeur général du BIT, Juan Somavia, il y a quelques années: «le monde ne manque pas de ressources pour éradiquer la pauvreté, seules les bonnes priorités lui font défaut».

Une trentaine de pays en développement ont déjà réussi à prendre des mesures pour introduire les premiers éléments d'un socle de protection sociale nationale sous forme de programmes de transferts monétaires (voir l'article sur la sécurité sociale pour tous). C'est pourquoi ils sont maintenant dans une bien meilleure position pour faire face aux retombées sociales de la crise, les systèmes de transferts monétaires pouvant être utilisés comme des mécanismes de réponse flexibles.

Même si l'expérience internationale et les calculs de l'OIT montrent qu'un modeste socle de protection sociale, au moins en partie, est abordable pour presque tous les pays, le concept doit être étudié dans le cadre d'un processus de dialogue national transparent qui peut impliquer de fixer des priorités et de réaliser des choix difficiles. Il existe tout un éventail de possibilités. Augmenter les impôts, rendre l'imposition plus progressive et la collecte de l'impôt plus efficace, et garantir l'efficacité des systèmes existants figurent parmi les principaux défis.

### Réponses politiques communes de l'OIT et de l'ONU

Dans le cadre de l'unité d'action de l'ONU, le Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes élabore une initiative pour un *Socle de protection sociale*. De concert avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et un certain nombre d'autres agences, l'OIT dirige cette mission. La conclusion d'une coalition d'agences internationales et de donateurs permettant aux pays de planifier et d'appliquer des mécanismes de transferts sociaux durables sur la base du concept de socle social est au cœur du programme.

Cette approche du minimum social garanti a été entérinée par le Pacte mondial pour l'emploi que la

Conférence internationale du Travail a adopté en juin 2009. Le pacte exige des pays qui ne disposent pas encore d'une sécurité sociale universelle qu'ils construisent «une protection sociale adéquate pour tous fondée sur un socle de protection sociale» et exhorte «la communauté internationale [...] à fournir une aide au développement, notamment un soutien budgétaire, pour instaurer un socle de protection sociale de base à l'échelon national».

Dans le contexte de sa Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous, l'OIT fait déjà la promotion des transferts sociaux, l'un des éléments du socle de protection sociale. Le concept stratégique de la campagne comporte deux dimensions. La première dimension «horizontale» concerne l'extension de la sécurité d'un revenu de base et de l'accès aux soins de santé, même à un modeste niveau, à l'ensemble de la population. La seconde dimension «verticale» s'efforce de fournir un plus haut niveau de sécurité du revenu et l'accès à des soins de santé de meilleure qualité de façon à préserver le niveau de vie des populations même lorsqu'elles sont confrontées à d'importants aléas de la vie tels que le chômage, les problèmes de santé, l'invalidité, la perte du soutien de famille et la vieillesse.



© M. Crozet/BIT



## S É C U R I T É S O C I A L E — U N E C H R O N O L O G I E

1935

Le Président américain Roosevelt ratifie la loi sur la sécurité sociale, combinant «sécurité économique» et «assurance sociale».

1938

La Nouvelle-Zélande adopte la première loi pour protéger une population entière par un système complet d'allocations financières, financées par un impôt universel.

1942

Le gouvernement britannique publie le Plan Beveridge, du nom de son principal auteur, Lord Beveridge, qui conduira à la mise en place du premier système de sécurité sociale unifié.

1943

En Uruguay, la couverture contre les risques vieillesse, chômage, invalidité et décès du salarié est étendue à tous les travailleurs agricoles, y compris les employeurs. La même année, une nouvelle loi entre en vigueur en Equateur rendant obligatoire l'assurance sociale pour tous les employés du public et du privé.



© M. Crozet/BJT

>> Cependant, aucune discussion sur les garanties ne doit faire oublier la question de la charge financière. Une stratégie nationale d'avant-garde de la sécurité sociale et le diagnostic des besoins prioritaires peuvent contribuer à ordonnancer la mise en œuvre des divers programmes sociaux et instruments politiques. Au fur et à mesure de leur développement économique, les

pays peuvent faire progresser leur système de sécurité sociale en parallèle, étendre sa portée, son niveau et la qualité des prestations et des services fournis. Cela peut se faire dans le cadre des conventions de l'OIT, en particulier grâce à un plus grand nombre de ratifications de la convention de référence (n° 102) de l'OIT.

#### Les enjeux peuvent se résumer en quelques questions

Comment un niveau minimum de protection sociale pour tous – y compris et avant tout pour les plus vulnérables – peut-il être mis en place? Comment sécuriser ou augmenter l'espace budgétaire nécessaire aux transferts sociaux – par une plus grande efficacité des dépenses existantes, par la réallocation de budgets, ou par de nouvelles ressources? Comment peut-on stabiliser financièrement les systèmes de sécurité sociale parvenus à maturité et comment peut-on garantir des niveaux de prestations adéquats au regard des contraintes budgétaires et des pertes de réserves dues à la crise?

Les réponses à ces questions relèvent de la bonne gouvernance plutôt que de la recherche de nouveaux modèles. L'histoire récente nous a montré qu'un bon modèle et un espace budgétaire suffisant sont la condition nécessaire de la pérennité des systèmes de sécurité sociale. Une partie raisonnable des moyens budgétaires alloués aux transferts sociaux peut être négociée dans toutes les sociétés.

La crise nous rappelle brutalement que l'économie mondiale a besoin de concepts sociaux globaux et de mesures de protection audacieuses qui s'efforcent de garantir que chacun est intégré et bénéficie du processus de développement mondial. A l'échelle mondiale, la croissance des inégalités et de l'insécurité, le risque perçu comme grandissant de troubles civils, parlent d'eux-mêmes. La sécurité sociale doit s'étendre davantage encore.

La question est aujourd'hui de savoir si nous sommes à un carrefour stratégique de l'histoire des politiques de développement qui nous permette de rechercher un nouveau paradigme combinant des politiques économiques et sociales ou si nous allons retourner à l'expédition des affaires courantes une fois que les premiers signes de reprise se seront concrétisés.

## S É C U R I T É S O C I A L E – U N E C H R O N O L O G I E

1944

La Déclaration de Philadelphie élargit le mandat de l'OIT en matière de sécurité sociale «[...] pour assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection, ainsi que de soins médicaux complets».

1945

La Loi sur les allocations chômage et maladie entre en vigueur en Australie.

1946

Le gouvernement français s'efforce d'étendre la protection sociale à l'ensemble de la population et met en place un système national de sécurité sociale.

1947

La CIMAS devient l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS).



# Sociétés vieillissantes: coûts et avantages de l'allongement de la durée de vie

**L**e vieillissement de la population, défini comme le processus par lequel la proportion des personnes âgées augmente dans la population totale, est l'un des principaux problèmes de ce siècle. Il affecte ou affectera aussi bien les pays développés que les pays en développement. Il figure à l'ordre du jour de toutes sortes de réunions, des conférences du G8 aux sommets de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Selon un rapport rédigé par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS)<sup>1</sup> pour une réunion récente, cela ne signifie pas pour autant que toutes les actions nécessaires aient déjà été menées.

La population des pays industrialisés vieillit rapidement et ne distance le monde en développement que de quelques décennies. La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans devrait tripler dans les pays les moins développés au cours des quarante prochaines années, passant de 5,8 pour cent à 15 pour cent de la population totale, alors que dans les pays plus industrialisés ce chiffre devrait augmenter de 16 à 26 pour cent (une hausse de plus de 60 pour cent), selon le rapport de l'AISS<sup>2</sup>. En d'autres termes, dans les pays développés, une personne sur trois sera alors retraitée.

Le Japon abrite la population la plus âgée, avec plus de 22 pour cent de sa population âgés de 65 ans et plus. Ce chiffre est de 20 pour cent en Italie et en Allemagne; en Amérique du Sud, l'Uruguay a la population la plus âgée avec près de 14 pour cent de sa population dont l'âge dépasse 64 ans. La situation



© M. Crozet/BIT

va se dégrader partout jusqu'en 2050; au Japon, par exemple, il n'y aura plus qu'un enfant de moins de 15 ans pour trois adultes de plus de 64 ans.

Ces chiffres montrent clairement que le processus de vieillissement s'accélère, avec un nombre de personnes âgées qui devrait doubler à l'échelle mondiale.

«Le vieillissement de la population devrait être considéré comme une victoire dans l'histoire de l'humanité, mais il suscite néanmoins des problèmes aux niveaux familial, communautaire et national, affectant leur capacité à prendre soin des anciennes générations. L'augmentation rapide des effectifs de personnes âgées annonce une évolution des besoins personnels. La tendance à une détérioration de la santé par exemple entraîne une hausse de la demande

&gt;&gt;

<sup>1</sup> Adriana Scardino, «Les progrès de l'espérance de vie et la pérennité des systèmes de sécurité sociale», rapport pour la Conférence internationale des actuaires et statisticiens de la sécurité sociale de l'AISS, Ottawa, Canada, 16-18 septembre 2009.

<sup>2</sup> L'étude couvre l'Allemagne, l'Argentine, le Chili, les Etats-Unis, l'Italie, le Japon et l'Uruguay.

## S É C U R I T É S O C I A L E — U N E C H R O N O L O G I E

1948

Le droit à la sécurité sociale est intégré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

1949

Des conventions multilatérales sur la sécurité sociale et l'assistance sociale sont signées par les ministres des Affaires étrangères de Belgique, de France, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

1952

La Conférence internationale du Travail adopte la convention phare sur la sécurité sociale – *Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum)* – qui fixe des normes minimales pour les neuf branches de la sécurité sociale: soins médicaux, prestations maladie, allocation chômage, allocation vieillesse, indemnisation des accidents du travail, allocations familiales, congé maternité, pension d'invalidité et de veuvage.

1964

Le *Code européen de sécurité sociale* et son protocole, ainsi que les instruments normatifs de base du Conseil de l'Europe dans le domaine de la sécurité sociale, sont adoptés. Le Code sera révisé en 1990.



© J. Deborne/BIT

>> de soins de la part de ces groupes», explique Adriana Scardino, chef du Bureau des études économiques et actuarielles de la Banque d'assurance sociale d'Uruguay et auteur du rapport de l'AISS.

Qui plus est, le fait que l'espérance de vie des femmes soit plus longue que celle des hommes se traduit par une plus forte proportion de femmes dans ces groupes à risque. A l'échelle mondiale, les femmes représentent maintenant 55 pour cent des 60 ans et plus. Au sein du quatrième âge (80 ans et plus), les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes.

Ces femmes ont une grande probabilité d'être veuves, moins éduquées et de travailler moins longtemps; elles ont par conséquent un accès plus limité à la sécurité sociale. Une attention particulière doit être portée à ces faits lorsqu'on prend des décisions en matière de santé, de logement, de services sociaux et de systèmes de retraite.

Confrontée à ces réalités, la viabilité des sociétés à forte espérance de vie va dépendre de la capacité d'adaptation des marchés du travail et de la pérennité des systèmes de protection sociale.

#### Une main-d'œuvre grisonnante

Le vieillissement a un impact direct sur le marché du travail parce que les progrès de l'espérance de vie

touchent chaque comportement individuel quant à la décision de travailler plus longtemps.

«Dans ce contexte, explique M<sup>me</sup> Scardino, nous devons nous rappeler que les changements d'emploi influent directement sur la pérennité des systèmes de retraite, à la fois publics et privés. Le marché du travail agit sur les régimes de retraite qui à leur tour affectent les décisions prises par les travailleurs les plus âgés de cesser leur activité ou de se maintenir sur le marché.»

Le rapport numérique entre ceux qui sont en situation d'être économiquement actifs (de 14 à 64 ans) et ceux qui sont dépendants (65 ans et plus) montre clairement l'impact de la pyramide des âges dans une société. Au niveau mondial, la population active ne compte que 7 pour cent d'adultes âgés de 64 ans et plus, un chiffre qui monte à 11 dans les pays les moins développés, mais chute à 4 dans les pays les plus industrialisés. Ces chiffres devraient diminuer environ de moitié dans les pays étudiés d'ici 2050.

Il y a de moins en moins d'actifs susceptibles d'apporter leur soutien et leur protection aux personnes âgées au fil du temps. En Uruguay, il y avait près de 8 personnes âgées de 15 à 64 ans en 1950, le chiffre actuel se situe à 4,8 (un recul de 39 pour cent) et devrait tomber à 2,7 en 2050, soit une chute de plus de 60 pour cent en l'espace d'un siècle.

Les problèmes liés au vieillissement de la population vont de pair avec la croissance économique et le taux d'activité de la population et nous poussent à analyser la nécessité éventuelle de changer de cap pour ce qui est du départ anticipé à la retraite.

«De manière générale, on peut dire sans crainte que les seniors qui choisissent de rester sur le marché du travail et de différer leur départ à la retraite génèrent des revenus supplémentaires qui vont contribuer au financement des retraites. La plupart des jeunes ont probablement pris leur parti du fait qu'ils travailleraient plus longtemps que leurs prédécesseurs. Cependant, il est plus difficile de convaincre les employeurs de conserver les travailleurs âgés dans leurs effectifs et que cela en vaut la peine», explique M<sup>me</sup> Scardino.

## S É C U R I T É S O C I A L E — U N E C H R O N O L O G I E

1966

Dans son article 9, le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels stipule le droit de chacun à la sécurité sociale, y compris à l'assurance sociale.

1967

La Loi sur la sécurité sociale d'Ouganda entre en vigueur.

1971

La directive du Conseil 1408/71 sur l'application des mécanismes de sécurité sociale pour les personnes salariées, les travailleurs indépendants et les membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté européenne est adoptée. Elle sera remplacée en 2004 par la directive 883/2004.

2001

L'OIT lance une Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous.





des maladies, signifie que la promotion de la santé tout au long de la vie doit se concentrer sur la prévention et le report du déclenchement des maladies et des infirmités, ainsi que sur l'amélioration de la qualité de la vie.

L'accès à l'assistance médicale et des services sociaux adéquats sont une part essentielle de la sécurité sociale et une condition préalable pour vieillir en bonne santé. Etudier comment améliorer les systèmes afin de prévenir certaines maladies liées à l'âge ou d'en améliorer le traitement pourrait à la fois

faire progresser le bien-être des personnes âgées et conduire à une utilisation plus rationnelle des ressources.

#### Les systèmes de retraite sous la pression des réformes

Le vieillissement va affecter les régimes de retraite de deux manières au moins: les bénéficiaires seront plus nombreux et ils recevront des pensions pendant une période beaucoup plus longue qu'actuellement.

<sup>3</sup> Dang T., Antolin P., Oxley H., Implications budgétaires du vieillissement: projections des dépenses liées à l'âge, document de travail du département Economie de l'OCDE, OCDE, 2001.



#### Les coûts des soins de santé vont-ils échapper à tout contrôle?

Les dépenses publiques de santé absorbent une large part des budgets gouvernementaux. Selon un rapport de l'OCDE<sup>3</sup>, le groupe des plus de 65 ans représente 40 à 50 pour cent des dépenses de soins médicaux et le coût par tête est trois à cinq fois plus élevé que celui des moins de 65 ans. Il est à craindre que les dépenses publiques n'augmentent avec le vieillissement qui s'accélère dans les pays de l'OCDE.

Le phénomène du vieillissement de la population est directement lié à ce que l'on appelle la «transition sanitaire» qui se déroule partout dans le monde, même si c'est à des rythmes variés et selon des méthodes différentes.

La transition sanitaire, aussi connue sous le nom de «transition épidémiologique», est définie comme une série de changements interdépendants qui incluent une évolution à la baisse du taux de fertilité, une augmentation constante de l'espérance de vie à la naissance et au cours de la vie, et une transition de maladies infectieuses prédominantes vers des maladies non transmissibles et chroniques.

En Uruguay, le chiffre moyen de «l'espérance de vie en bonne santé à la naissance» est de 66 ans. En Italie et au Japon, elle est de plus de 70 ans, respectivement 72,7 et 75 ans. L'accès individuel aux services de santé et aux soins, y compris la prévention

## S É C U R I T É   S O C I A L E   –   U N E   C H R O N O L O G I E

2002

Pour l'Union européenne, le Traité d'Amsterdam (articles 136 et 137) réaffirme le droit à la sécurité sociale. La même année, le gouvernement du Mexique établit un programme d'assistance sociale intitulé «Oportunidades», qui verse une allocation financière aux familles en échange de la scolarisation de leurs enfants, de visites médicales au dispensaire et d'un suivi nutritionnel. En 2006, environ un quart de la population du Mexique bénéficiait des «Oportunidades».

2003

Le Brésil lance la «Bolsa Familia»: le plus vaste programme de transferts sociaux au monde vient en aide à plus de 11 millions de familles pauvres.

2003

Le gouvernement chinois lance une Nouvelle assurance maladie des coopératives rurales (NRCMI) avec l'ambitieux objectif de couvrir l'ensemble de la population rurale d'ici 2010.

2006

Selon le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR), plus de la moitié de la population mondiale est privée d'accès à une forme quelconque de protection sociale et une personne sur cinq seulement dispose d'une couverture sociale adéquate.





© M. Crozet/BIT



Dans de nombreux pays, l'âge légal du départ à la retraite est demeuré le même en dépit des changements démographiques. En outre, de nombreuses personnes partent à la retraite avant d'avoir atteint l'âge officiel pour bénéficier des incitations à la retraite anticipée, ce qui ne fait qu'empirer la situation. Il est probable que d'amener l'âge réel du départ en retraite au plus près de l'âge officiel serait beaucoup mieux accepté que d'abaisser l'âge légal de la retraite.

L'un des plus grands défis sera de garantir un revenu adéquat aux personnes âgées sans créer pour autant une charge excessive pour les catégories plus jeunes. Dans un petit nombre de pays comme le Japon et l'Italie, où il n'y a que 1,5 actif pour chaque inactif, la situation va être très difficile à maîtriser. Les systèmes devront être réformés et les travailleurs

devront probablement se maintenir plus longtemps sur le marché du travail.

Historiquement, l'impact du facteur démographique n'a pas été pris en compte, principalement parce qu'à l'origine la plupart des institutions de sécurité sociale n'étaient pas censées couvrir la population tout entière. Le facteur démographique a commencé à devenir évident quand les prestations ont commencé à s'étendre.

Le vieillissement de la population est une question qui suscite actuellement une préoccupation grandissante pour les régimes de sécurité sociale, en particulier ceux qui sont financés par la répartition – qui fonctionnent mieux quand le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de bénéficiaires du système est relativement

stable. Le principal problème auquel nous sommes confrontés, c'est que le nombre de personnes qui atteignent l'âge de la retraite est de plus en plus grand par rapport au nombre d'actifs.

Les régimes de sécurité sociale sont une nécessité économique et sociale, mais la modification de systèmes d'une telle ampleur financière soulève des problèmes de choix politiques et économiques qui ne sont pas faciles à résoudre.

«Le défi va bien au-delà des limites du changement de structure financière, y compris la dichotomie public-privé, et relève davantage d'une redéfinition claire des objectifs et des instruments; dans ce contexte, il peut inclure divers types d'institutions qui se complètent mutuellement afin d'atteindre plus efficacement les objectifs de la sécurité sociale», conclut Adriana Scardino.

Le défi pour l'avenir est de «veiller à ce que chacun, où qu'il soit, puisse vieillir dans la dignité et la sécurité et continuer à participer à la vie sociale comme citoyen de plein droit». Dans le même temps, «les droits des personnes âgées ne doivent pas être incompatibles avec ceux des autres classes d'âge et les relations intergénérationnelles doivent être encouragées».

(Nations Unies, «Le vieillissement de la population mondiale 1950-2050», Division de la population)



© BIT/MEA

# La sécurité sociale face à la crise



© M. Crozet/ILCO

**L**a crise économique et financière qui a débuté en 2007 a provoqué deux années de turbulences dans le monde de la finance, précipitant la chute de nombreuses institutions financières et mettant en difficulté les gouvernements. Comme l'on pouvait s'y attendre avec une crise d'une telle ampleur, les systèmes de sécurité sociale ont également été touchés et les caisses de sécurité sociale en ont souffert. Une bonne partie de ces systèmes ont connu une brutale contraction de leurs réserves en 2008, affectant leur viabilité à long terme. Néanmoins, les systèmes de sécurité sociale ont passé le test avec succès en amortissant l'impact de la crise. Le défi pour la sécurité sociale est maintenant de continuer à faire face au chômage grandissant et au fardeau de l'endettement futur. Ian Orton, qui travaille pour l'Observatoire social international de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), examine l'impact de la crise sur la sécurité sociale<sup>1</sup>.

La crise a mis en évidence la place centrale et les forces des systèmes de sécurité sociale tout comme leurs faiblesses. L'aggravation du chômage a nui aux recettes de cotisations et augmenté les dépenses du fait de la hausse des demandes de prestations. Pourtant, de nombreux gouvernements se sont emparés des systèmes de sécurité sociale comme d'un outil politique vital pour contrecarrer les répercussions sociales et économiques de la crise; ils agissent comme des stabilisateurs automatiques anticycliques.

## L'impact de la crise sur le financement de la sécurité sociale

A plus long terme, la crise pourrait conduire à une réévaluation du rôle et de la portée de nombreux systèmes nationaux de sécurité sociale. A plus court terme, cependant, le défi auquel sont confrontés de nombreux systèmes est celui du maintien de l'équilibre financier. Une étude récente de l'Association



<sup>1</sup> Cet article est extrait du numéro à paraître en 2010 de Perspectives de politique sociale, La sécurité sociale face à la crise économique et financière, AISS. <http://www.issa.int/fre/Resources/Social-Policy-Highlight2>.



internationale de la sécurité sociale (AISS)<sup>2</sup> traitant des conséquences de la crise sur les caisses de la sécurité sociale a révélé que de nombreuses caisses, en particulier dans les pays industrialisés, avaient enregistré un retour sur investissement négatif.

De nombreux systèmes de retraite nationaux ont subi de sévères pertes de la valeur de leur portefeuille d'actifs. Par exemple, les retours négatifs endurés par les pays industrialisés en 2008 varient de -29,5 à -3,2 pour cent. Mais toutes les caisses n'ont pas souffert au même degré. Dans certains pays (voir figure 1), les stratégies d'investissement financier se sont révélées moins risquées et moins volatiles. Cela est particulièrement vrai pour les stratégies axées sur des titres domestiques, à revenu fixe, bien qu'ils aient potentiellement un rendement plus faible. Certains pays en développement ont plutôt bien résisté, avec un rendement de 7,46 pour cent pour le Mexique et de 9,4 pour cent pour la Thaïlande en 2008. De plus, les données récentes sur la performance des fonds de pension semblent montrer que dans les pays industrialisés certains fonds ont commencé à se rétablir, enregistrant des résultats positifs au 2<sup>e</sup> trimestre 2009.

La sécurité sociale est confrontée à d'autres défis financiers à court ou moyen terme. Des taux de chômage en hausse, des cotisations réduites, un afflux de nouvelles demandes de prestations ont déjà mis et continuent à mettre les systèmes de sécurité sociale à

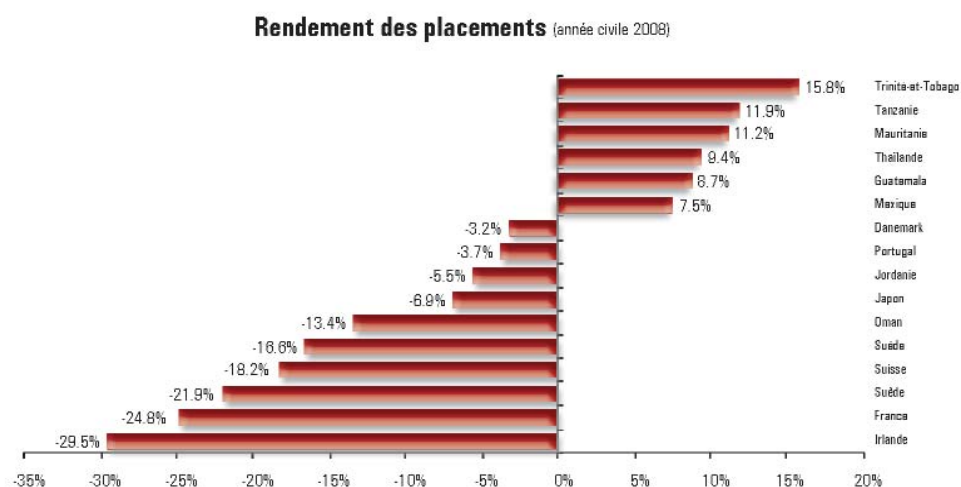
rude épreuve, en particulier avec le chômage qui continue d'augmenter<sup>3</sup>. Ainsi, la hausse des prestations monétaires, l'introduction de nouvelles prestations, le gel ou l'allègement des cotisations sociales pour les entreprises, toutes choses qui peuvent être considérées comme des mécanismes utiles pour stimuler les dépenses de consommation et soutenir l'activité économique, peuvent aussi déséquilibrer les finances des programmes de sécurité sociale. Ces mesures, qui font partie de plus vastes plans de relance, vont représenter un fardeau financier durable pour la sécurité sociale. Le risque, c'est l'aggravation des déficits avec pour conséquence des capacités limitées de verser des prestations décentes dans les années à venir. A moyen terme, il existe aussi un fort risque de récession prolongée du marché du travail. Cette hypothèse est tout à fait vraisemblable puisque, selon l'Institut international d'études sociales, l'expérience des crises précédentes a montré que les marchés du travail ont tendance à récupérer seulement quatre ou cinq ans après le début de la reprise économique<sup>4</sup>. Ce scénario signifie que les problèmes vont perdurer sur le marché du travail; il permet de réaffirmer une fois de plus la pertinence de la sécurité sociale pour compenser les défaillances du marché du travail. Si l'on ajoute le fardeau supplémentaire du vieillissement démographique, tous ces facteurs sont autant de problèmes que devra surmonter la sécurité sociale.

<sup>2</sup> Somavia: «L'emploi doit être au rendez-vous de la reprise», Le Figaro, 17 sept, 2009. [www.lefigaro.fr/economie/2009/09/17/04001-20090917ARTFIG00008-juan-somavia-l-emploi-doit-etre-au-rendez-vous-de-la-reprise-.php](http://www.lefigaro.fr/economie/2009/09/17/04001-20090917ARTFIG00008-juan-somavia-l-emploi-doit-etre-au-rendez-vous-de-la-reprise-.php).

<sup>3</sup> Enquête de l'AISS: La sécurité sociale face à la crise financière, AISS, 2009. <http://www.issa.int/fre/News-Events/News/ISSA-Survey-Social-security-responses-to-the-financial-crisis>.

<sup>4</sup> Lutter contre la crise financière et économique par le travail décent, Institut international d'études sociales, BIT, 2009. [http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/tackling\\_f.pdf](http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/tackling_f.pdf).

FIGURE 1: ÉTUDE DE L'AISS SUR L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE





Néanmoins, le brusque effondrement des valeurs boursières dans les pays industrialisés – en moyenne une chute de 23 pour cent en 2008 – et la baisse spectaculaire et délibérée des taux d'intérêt ont accru l'insécurité financière des retraités d'aujourd'hui et de demain qui espéraient pouvoir compter pour une bonne part de leur revenu de

remplacement sur des plans d'épargne retraite privés. En réaction, les régimes publics de retraite sont maintenant sollicités pour répondre à la pression politique en faveur de prestations plus élevées, alors que pour eux aussi les enjeux financiers engendrés par la crise et le vieillissement de la population sont colossaux.

## CONTRECARRER LA CRISE PAR UNE GESTION ACTIVE DES CAISSES<sup>5</sup>

L'institution danoise en charge des retraites, Arbejdsmarkedets Tillægspension [ATP], s'est montrée particulièrement experte dans l'art de limiter ses pertes financières grâce à une gestion active de son portefeuille. Très tôt dans la crise, elle a reconnu la nécessité d'être proactif, en recourant à un usage ciblé des instruments financiers et surtout en réorientant une large part de ses liquidités de valeurs étrangères vers des valeurs danoises. Par conséquent, l'ATP a enduré des pertes de -3,2 pour cent sur ses placements au cours de l'année 2008. Comparée à ses pairs, qui ont bien plus mal résisté, ce fut une perte relativement modeste<sup>6</sup>.

Lors du séminaire de 2009 de l'AISS sur la crise<sup>7</sup>, l'ATP a décrit les principaux ingrédients de son approche couronnée de succès. Il s'agit de:

- la couverture des risques non compensés par la détention d'obligations dans des portefeuilles séparés;
- la gestion active de portefeuille avec une réallocation agressive et une diversification des portefeuilles d'investissement;
- l'exécution appropriée de scénarios à haut risque pour tester la vulnérabilité de son système de façon à anticiper l'impact de la crise et donc à limiter les pertes potentielles.

Que cette approche puisse être dupliquée ailleurs dépendra des règles et des capacités de gouvernance. Il va de soi que ce qui fonctionne en un lieu ou un temps spécifique peut ne pas marcher ailleurs.

### Améliorer la conception du modèle de sécurité sociale

La crise actuelle a éprouvé les finances de nombreux régimes de sécurité sociale. Cependant, elle a nourri la réflexion et ouvert des pistes pour améliorer la conception du système de sécurité sociale. La crise a ainsi:

- révélé la fragilité des systèmes de retraite dépendant totalement des marchés financiers;
- souligné la nécessité de partager équitablement les risques entre les individus et l'Etat, et entre régimes par répartition et systèmes entièrement financés par capitalisation;
- poussé à la réflexion sur ce qui constitue une stratégie d'investissement appropriée;
- réitéré le besoin d'une régulation adéquate et efficace, d'une supervision et de politiques d'investissement.



<sup>5</sup> Groupe ATP, 2008. Rapport annuel 2008.

[http://loke.datagraf.dk/atp\\_rapporter/admin/local/pregenerated\\_reports/report\\_atp2008\\_uk\\_1237371651.pdf](http://loke.datagraf.dk/atp_rapporter/admin/local/pregenerated_reports/report_atp2008_uk_1237371651.pdf).

<sup>6</sup> Ce résultat ne comprend pas le résultat des activités de couverture de l'ATP – des activités qui n'ont pas pour but d'être rentables à long terme, mais servent à protéger les obligations à court et moyen terme. Si les activités de couverture étaient incluses, l'ATP aurait un taux de rendement de 17,8 pour cent.

<sup>7</sup> Séminaire sur la sécurité sociale en temps de crise: impact, enjeux et réponses, Genève. AISS, 2009.

<http://www.issa.int/fre/News-Events/Events/Seminar-on-Social-Security-in-Times-of-Crisis-Impact-Challenges-and-Responses>.

### >> Le rôle de la sécurité sociale dans les plans de relance nationaux

Bien que la crise ait affaibli la position financière de nombreux programmes de sécurité sociale, elle a également souligné leur rôle essentiel, aussi bien comme mécanisme de remplacement du revenu que comme outil politique contribuant à contrer le ralentissement économique. En plus des efforts déployés pour stimuler la demande et soutenir la création d'emplois, les décideurs politiques reconnaissent que les systèmes de sécurité sociale représentent un moyen puissant d'améliorer le revenu des individus et des familles. Contrairement aux investissements à grande échelle dans les infrastructures publiques, qui peuvent prendre du temps à planifier et à mettre en œuvre, le versement de prestations monétaires peut intervenir sans délai. C'est utile pour les groupes bénéficiaires qui sont susceptibles d'avoir d'importants besoins de consommation courante, immédiats et durables.

#### Regarder vers l'avenir

Ces dernières semaines, de nombreux commentateurs ont évoqué un infléchissement du ralentissement économique parce la récession prenait fin dans certains pays. Cependant, avec l'augmentation du chômage dans de nombreux pays, les conséquences humaines demeurent inchangées et soulignent la pertinence accrue des institutions de sécurité sociale dans la gestion de crise. En fait, plusieurs leçons importantes peuvent déjà être tirées quant au rôle potentiel de la sécurité sociale à cet égard:

1. La sécurité sociale a démontré qu'elle était une composante importante de la stratégie de sortie de crise en revitalisant l'économie grâce à la stimulation de la demande et au soutien à la cohésion sociale.
2. Les réponses politiques de la sécurité sociale doivent s'accompagner de politiques actives du marché du travail qui ne dénaturent pas les rendements ni ne créent une dépendance à long terme vis-à-vis des prestations de sécurité sociale.
3. Les pertes financières enregistrées par les régimes publics de sécurité sociale ont affaibli leur capacité financière à affronter de nouveaux défis, exposant potentiellement les gouvernements à de nouveaux risques financiers.
4. Les stratégies de sécurité sociale ne doivent pas perdre de vue la perspective à long terme qui garantit la viabilité financière des engagements de la sécurité sociale.
5. La crise illustre le fait que les pays qui disposent d'une situation budgétaire solide ont été, naturellement, mieux aptes à alimenter la relance financière, y compris des initiatives d'assistance sociale financées par l'impôt.

Alors que la crise a posé de nombreux problèmes aux systèmes de sécurité sociale, elle leur a aussi offert de nouvelles possibilités. Cela illustre le fait que la sécurité sociale n'est pas seulement un mécanisme de réponse d'urgence, mais qu'elle est un rouage essentiel du bon fonctionnement de la société. La crise a mis en avant les faiblesses des systèmes de sécurité sociale, mais elle a promu la valeur de la sécurité sociale en tant que solidarité sociale. Finalement, il faudrait peut-être garder à l'esprit que, sans les plans de relance des gouvernements et la sécurité sociale, la crise, qui menaçait d'être plus grave que la Grande dépression, aurait pu avoir des conséquences bien plus catastrophiques.

# L'accès mondial à la couverture maladie: un objectif à portée de main



© M. Crozet/BIJ

**A** l'échelle mondiale, 150 millions de personnes sont confrontées à des frais médicaux astronomiques chaque année et contraintes de dépenser 40 pour cent du revenu dont elles disposent après avoir satisfait leurs besoins essentiels. Cent autres millions de personnes sont maintenues sous le seuil de pauvreté<sup>1</sup>, acculées à des choix difficiles entre consacrer de l'argent au strict nécessaire comme la nourriture, les vêtements, le logement ou se procurer les soins dont elles ont besoin. Ces choix génèrent la misère et des problèmes de santé au niveau individuel, mais ils ont aussi des effets secondaires sur l'économie au sens large. Un mauvais état de santé mène à la pauvreté qui, à son tour, nuit à la santé. Gary Humphreys s'intéresse à la question des lacunes de la couverture maladie.

Alors que les difficultés d'accès aux services de santé ne sont en aucun cas réservées aux pays en développement (voir encadré sur les Etats-Unis), c'est dans ces régions que les consommateurs les ressentent le plus cruellement. De manière générale, le coût des soins de santé dans les pays à haut revenu est assumé par l'Etat ou par des structures mutualistes d'assurance sociale. En Allemagne, par exemple, avec un revenu par tête d'environ 33000 dollars, seuls 11 pour cent des dépenses médicales sont à la charge du patient, le reste étant couvert par les régimes sociaux d'assurance santé ou par l'impôt. Dans la plupart des pays à bas revenu, à l'inverse, les malades ont tendance à payer les soins de santé sur leurs propres deniers. En République démocratique du Congo, qui a un revenu

<sup>1</sup> Fiche d'informations de l'OMS.





>> annuel moyen par tête de 120 dollars, environ 90 pour cent des dépenses de santé viennent directement des revenus des foyers.

Les approches de ce problème varient, mais les résultats positifs obtenus dans divers cadres montrent que les structures qui ont le plus à offrir sont fondées sur la solidarité et le prépaiement; elles sont financées grâce à l'impôt ou par une forme quelconque d'assurance sociale (les cotisations y sont versées par les travailleurs et les employeurs, et des fonds supplémentaires sont souvent alloués par les gouvernements puis mis en commun dans une caisse d'assurance maladie). Dans les structures de mutualisation des risques, les fonds sont collectés puis redistribués en fonction des besoins des individus membres du fonds. Les bien-portants subventionnent les malades.

Alors que le prépaiement et la solidarité sont des constantes des systèmes de soins de santé universels équitables, l'OIT reconnaît que les voies qui mènent à la couverture universelle sont aussi variées que les circonstances que traversent individuellement les pays. Il n'existe pas de solution universelle; il n'est pas non plus nécessaire de commencer de zéro pour élaborer un système de couverture de soins médicaux. Même dans les pays qui disposent de mécanismes de financement pluriels ou fragmentaires, la couverture universelle est un objectif réaliste à moyen terme.

La Thaïlande est un excellent exemple. En 2001, le gouvernement thaï a fusionné le système de protection médicale sur fonds publics et celui de la carte de

santé volontaire au sein d'un nouveau régime universel de soins de santé (UC) qui protège les personnes qui n'étaient pas couvertes dans le cadre des systèmes desservant le secteur privé formel ou la fonction publique, leurs retraités et leurs ayants-droits. L'OIT a travaillé en étroite collaboration avec le Programme international de politique sanitaire de Thaïlande pour élaborer un modèle de budget de la santé: les effets des changements dans la dispense des soins et le système de financement ont pu être mesurés sur l'ensemble des dépenses nationales de santé. Cela a ensuite permis d'anticiper les besoins financiers et d'affiner le mode de délivrance du service avant sa mise en œuvre. Être à l'écoute des partenaires sociaux et des utilisateurs finaux, y compris les plus pauvres de la nation, était une partie importante du processus, comme l'était la campagne de communication sur la nouvelle politique dans les mass médias.

Le programme de l'UC a également bénéficié d'un fort engagement politique et de la mobilisation des ressources nécessaires. Financé par l'impôt, l'UC s'est depuis lors peu à peu renforcé et, en 2006, la couverture globale de l'assurance maladie de Thaïlande était proche de 98 pour cent, l'UC en constituant un peu plus de 75 pour cent. Le recours aux consultations externes a progressé de 4,3 pour cent et le taux d'admission en hospitalisation a augmenté de 2,2 pour cent.

Le Ghana est aussi l'un de ces pays qui s'est frayé un chemin vers la couverture universelle en réunissant des régimes de santé disparates, le tout coordonné et supervisé par le Conseil national de l'assurance maladie: il définit le forfait national de prestations minimales et accrédite les fournisseurs médicaux auprès du système d'assurance santé. Une fois encore, l'OIT a travaillé aux côtés du gouvernement du Ghana, dispensant des avis politiques et techniques sur divers thèmes, y compris pour déterminer la viabilité financière de l'extension de la couverture aux plus pauvres.

Le Parlement ghanéen a adopté une loi établissant le système national d'assurance santé (NHIS en anglais) en 2003 dans le but clairement exprimé de fournir «des services de santé de base aux personnes résidant dans le pays». Le gouvernement du Ghana a pour but d'intégrer 50 à 60 pour cent des résidents ghanéens au sein du NHIS dans les cinq à dix ans à venir, mais il reste beaucoup à faire pour atteindre cet objectif.

La Chine aussi a souffert d'un service national de santé précaire et, dès 1978, elle a opté pour une politique qui transférait la charge du paiement des soins de santé sur les individus.

Les chiffres récemment publiés par le ministère de la Santé montrent que le reste à payer individuel des dépenses médicales a plus que doublé, passant de



© R. Lord/OIT



© P. Deleche/BIT

21 pour cent en 1980 à 45 pour cent en 2007. Depuis 2003, la Chine a déployé d'immenses efforts pour accroître la couverture fournie par ses quatre différents programmes de soins de santé: au final, ce ne sont pas moins de 1,13 milliard de personnes (85 pour cent de la population) qui sont couverts en 2008, bien au-delà des 190 millions d'individus (15 pour cent de la population) en 2003.

Début avril 2009, la Chine a publié des Directives sur l'approfondissement de la réforme du système de soins de santé qui comprenaient la déclaration d'intention de mettre en place un système de soins de santé de base qui fournisse des services «sûrs, efficaces, pratiques et abordables» à tous les résidents, urbains et ruraux, d'ici 2020. Ayant expérimenté des systèmes privés, fondés sur le paiement personnel, le Ghana et la Chine sont revenus au prépaiement et à la mutualisation des risques comme étant la seule méthode viable pour dispenser des soins de santé à un prix raisonnable.

Donner accès à des soins de santé abordables est l'un des plus grands défis qui se posent aux nations du monde au début du XXI<sup>e</sup> siècle. L'OIT pense que, avec une préparation adaptée, basée sur des analyses approfondies de la couverture sanitaire existante, et une approche rationnelle pour combler les disparités de protection, il est possible de parvenir à une couverture universelle même quand les ressources sont peu abondantes. Elle pense également que cette couverture, loin d'être un luxe inaccessible, est l'un des facteurs fondamentaux de la croissance économique.

#### LA COUVERTURE MALADIE AUX ÉTATS-UNIS

A l'exception de Medicare, de Medicaid, du Programme d'assurance maladie pour enfants et de l'administration pour la santé des vétérans, l'assurance maladie aux États-Unis est dispensée à des fins lucratives par des compagnies d'assurance privées; elle est généralement liée à l'emploi de la personne (60 pour cent du total des assurés). Inévitablement, de nombreuses personnes sont exclues. Un rapport récent du Bureau de recensement américain a affirmé que 45,7 millions d'Américains n'étaient pas assurés, et qu'un nombre encore plus grand de personnes ne disposaient pas de garanties suffisantes pour couvrir les frais médicaux qui pouvaient leur incomber. Selon la revue *American Journal of Medicine*, l'endettement médical est la principale cause de faillite personnelle aux États-Unis.

Parallèlement, l'Institut de médecine de l'Académie nationale des sciences a déclaré que les États-Unis sont la «seule nation riche, industrialisée qui ne garantit pas une couverture médicale à tous ses citoyens», et estime que 18 000 décès par an peuvent être attribués au défaut d'assurance. Une étude publiée par la revue américaine de la santé publique porte ce chiffre à 44 800. Le débat qui se déroule actuellement au Congrès sur la réforme du système de santé s'est concentré sur les soins de santé comme droit fondamental, les questions d'accès, d'équité – en particulier eu égard aux pratiques d'assurance qui ont cours actuellement – et d'accessibilité.

# «Well-Bodi-Osusu»<sup>\*</sup> : la Sierra Leone mise sur la sécurité sociale universelle

**M**i-2008, le gouvernement de Sierra Leone a fait connaître son intention d'établir un système de soins de santé de haute qualité, universel et gratuit, dans le pays. Il a demandé l'assistance de l'OIT pour évaluer les options qui s'offraient à lui en matière d'assurance maladie. Stephen Douglas, un journaliste installé dans le pays, s'intéresse à la tentative de la Sierra Leone d'établir un système de santé pour tous.

Le 13 septembre, Tengbeh Kamara, 58 ans, a ressenti une douleur soudaine et oppressante dans la poitrine, juste après le déjeuner. La douleur ne l'a pas quitté de la journée. Le matin suivant, Tengbeh s'est rendu au service de consultations externes de l'hôpital Connaught. Il a été admis et a passé six jours et cinq nuits dans un lit d'hôpital, veillé par des infirmières et des membres de sa famille. Les frais de séjour s'élevaient à 350 000 leones. «Cela ne comprend pas les leones que ma famille a dû déboursier pour se procurer les médicaments à la pharmacie et la nourriture, pour payer les médecins et les infirmières, les frais d'admission, les frais de sortie et le transport.»

Des histoires comme celle de Tengbeh, dans laquelle le coût des soins de santé pousse les individus à la pauvreté ou accentue celle dans laquelle ils vivent déjà, est l'une des nombreuses histoires que l'on peut entendre sur les contacts avec le système de soins en Sierra Leone, un pays d'Afrique de l'Ouest. Un coût aussi énorme que celui-ci empêche certaines personnes d'accéder aux soins médicaux indispensables ou oblige d'autres personnes à laisser les choses traîner avant de se présenter dans un lieu de santé.

La Sierra Leone se rétablit progressivement après dix ans d'une guerre civile brutale qui a cruellement affecté le pays, y compris son système de santé. Ce pays est considéré comme l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PNB de 310 dollars par habitant en 2004. Soixante-dix pour cent de la population vivent avec moins d'un dollar par jour, avec une très grande différence entre les habitants de Freetown, la capitale, et ceux qui résident en zone rurale (respectivement 15 et 79 pour cent y vivent en dessous du seuil de pauvreté).

Le taux de chômage dans le pays est également très élevé. Selon l'OIT, en 2008, le niveau de sous-emploi et de chômage en Sierra Leone atteignait environ 70 pour cent. L'espérance de vie moyenne est de 40 ans, le taux de mortalité infantile d'environ 165 pour mille naissances, le taux de mortalité au-dessous de cinq ans est de 286 pour mille et le taux de mortalité maternelle se situe entre 1 300 et 2 000 pour 100 000 femmes. Moins de la moitié (42 pour cent) des accouchements sont pratiqués par du personnel qualifié et moins d'un bébé sur cinq naît en milieu médicalisé.

Selon le ministre de la Santé, le Dr Soccoh Kabia, «les problèmes existent, mais nous avons des plans pour les résoudre au fur et à mesure».

Le ministre Kabia fait référence à une proposition de régime de soins de santé – la Caisse d'assurance maladie de Sierra Leone (SLeSHI en anglais) – qui va inaugurer et mettre en place une couverture de sécurité sociale pour tous en Sierra Leone. Les fonds de la SLeSHI proviendront des travailleurs et des employeurs de Sierra Leone. Le gouvernement central versera également des subventions et il y aura une réaffectation des fonds d'autres secteurs et au sein du

\* *La santé est une richesse*



secteur de la santé. La création de la SLeSHI se réfère à un texte parlementaire.

Le gouvernement de Sierra Leone est tout à fait conscient du lien qui existe entre la santé de la population, le niveau de productivité et la croissance économique du pays. L'établissement de la SLeSHI reçoit un énorme soutien et une forte volonté politique. Le slogan de la SLeSHI – «Well-Bodi-Osusu», qui signifie «la santé est une richesse» – a été suggéré par le président du pays, son Excellence Ernest Bai Koroma.

Le gouvernement central a aussi invité l'OIT à apporter son assistance technique pour évaluer les options en matière de sécurité sociale en Sierra Leone. L'OIT aide les pays à conceptualiser et à développer des stratégies de financement de la santé qui favorisent l'équité, l'efficacité et l'inclusion sociale, qui sont durables et compatibles avec les systèmes du pays, tout en offrant une protection de sécurité sociale adaptée. Forte de ces principes, l'OIT a esquissé un certain nombre d'options dans le rapport qu'elle a soumis au gouvernement de Sierra Leone. Les prestations doivent couvrir tout le monde, y compris les plus vulnérables: femmes enceintes, enfants de moins de cinq ans, personnes âgées et les plus pauvres.

Un montant de cotisation abordable pour les travailleurs et les employeurs sierra léonais va être fixé. Selon Michael Amara, économiste de la santé au ministère de la Santé et de l'Assainissement: «nous essayons aussi d'intégrer les guérisseurs traditionnels (ceux qui ont obtenu une accréditation), les médecins, infirmières et professionnels de santé; nous voudrions aussi développer des calendriers de paiement pour éliminer les paiements informels au personnel de l'hôpital». L'attention du pays demeure concentrée sur les soins de santé – prévention et traitement.

Susan Mshana, conseillère du ministère britannique du Développement international (DfID en anglais) en Sierra Leone, observe le nombre de personnes, organisations et donateurs impliqués dans l'élaboration du régime et constate: «De nombreuses personnes sont concernées et travaillent sur ce projet.» «Les efforts déployés précédemment n'ont pas porté leurs fruits, mais nous allons nous atteler à cette tâche», ajoute-t-elle.

Le pari de la Sierra Leone sur une sécurité sociale universelle est lancé et les choses avancent rapide-



© S. Douglas/BIT

ment. L'espoir, c'est qu'avec un soutien financier et technique constant de la communauté internationale la Sierra Leone pourra fournir des soins de santé de qualité à tous ses citoyens.

# La sécurité sociale pour tous par la protection



© WB

Les programmes de transferts sociaux (TS) ont gagné en popularité au cours des dernières années, en tant qu'instrument de lutte contre la pauvreté, de stimulation de la consommation et de promotion du développement humain. Bien que relativement nouveaux sur la scène de la sécurité sociale, ces régimes de protection sociale de base sont maintenant présents dans une trentaine de pays et touchent plus de 300 millions de bénéficiaires qui, sans eux, n'auraient accès à aucune forme de protection sociale. *Travail* passe en revue quelques-uns des thèmes qui ont trait à ces programmes.

Pour de nombreuses personnes du monde en développement, leur emploi est leur seule source de revenus. Pas de travail, cela veut dire pas d'argent pour se procurer de la nourriture, des médicaments ou une éducation. Puisque la plus grande partie, si ce n'est la totalité, de leur vie professionnelle se passe dans l'économie informelle, si elles perdent leur emploi, elles perdent leur énergie vitale.

Mais disposer d'un emploi n'est toujours pas la garantie d'échapper à la pauvreté: aujourd'hui, plus

d'1,2 million de travailleurs gagnent moins de deux dollars par jour, ce qui signifie que quatre travailleurs sur dix dans le monde sont pauvres. Les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement affectés par ce problème. Pour eux, les programmes de transferts sociaux peuvent être une question de vie ou de mort.

Les transferts sociaux sous conditions (TSC) sont l'une des déclinaisons les plus remarquables des transferts sociaux. Selon la Banque mondiale, «les transferts sociaux sous conditions consistent à verser directement de l'argent aux familles pauvres via un 'contrat social' avec les bénéficiaires». En d'autres termes, le gouvernement ne remet l'argent que dans la mesure où la famille répond à certains critères – par exemple, envoyer les enfants à l'école régulièrement ou les emmener consulter dans les dispensaires. Les TSC sont aussi des régimes non contributifs, c'est-à-dire qu'ils n'exigent pas de cotisations de la part des familles qui participent aux programmes.

Le programme le plus célèbre parmi les TSC est sans doute celui de la *Bolsa Família* au Brésil – c'est aussi le plus vaste au monde – qui est dans sa sixième

# US: combattre la pauvreté sociale de base

année d'existence. Le programme vise à réduire la pauvreté et les inégalités en fournissant un revenu minimum aux familles extrêmement pauvres et à briser le cercle infernal de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en conditionnant ces transferts à la satisfaction de certaines conditions requises (assiduité scolaire, vaccination, visites pré et post-natales). La *Bolsa Família* devrait toucher 12,4 millions de familles d'ici la fin de l'année (un quart de la population du pays); elle a compté pour une bonne part dans la réduction récente et impressionnante des inégalités (20 à 25 pour cent) et de l'extrême pauvreté (16 pour cent) au Brésil.

Au Mexique existe un programme similaire à la *Bolsa Família* intitulé *Oportunidades* qui couvre cinq millions de familles pauvres. Comme pour son homologue brésilien, l'accès à *Oportunidades* dépend du fait que les parents (généralement la mère) veillent à ce que leurs enfants aillent à l'école et consultent régulièrement le médecin. Lancé tout d'abord en 1997 sous le nom de *Progresá*, *Oportunidades* a produit une hausse de 5 à 8 pour cent du taux de scolarisation des garçons et de 11 à 14 pour cent pour les filles. Bien que le programme n'ait pas été conçu spécifiquement pour lutter contre le travail des enfants, il s'est révélé bénéfique à cet égard également. Conséquence directe de ce programme, la probabilité pour les enfants âgés de 8 à 17 ans d'être contraints de travailler a été réduite de 10 à 14 pour cent.

Mais tous les transferts sociaux ne tournent pas autour des enfants. En Afrique du Sud, le régime de retraite non contributif est conçu pour réduire la pauvreté chez les personnes âgées. Jusqu'à la récente introduction des *allocations d'aide aux enfants*, ce régime de retraites était la principale source d'aide pour les ménages pauvres d'Afrique du Sud. C'est la même chose dans le pays voisin, en Namibie, où chaque citoyen de plus de 60 ans a droit à une pension de vieillesse. Ce droit est inaliénable quel que soit le niveau de revenus de la personne et l'éventualité qu'elle reçoive ou non une autre pension. L'idée – en Afrique du Sud aussi – est que chacun a droit à une pension minimum une fois qu'il a atteint un certain âge.

De manière récurrente, les effets positifs de nombreux TS ont tendance à dépasser les objectifs initiaux. Par exemple, la pension de vieillesse confère un nouveau statut à la personne qui risquerait sinon d'être perçue comme un fardeau économique pour sa famille. Ainsi, les pensionnés âgés restent au sein de leur famille qui prend soin d'eux. De la même façon, les TS sont considérés comme un outil important pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, parce qu'ils contribuent à émanciper les femmes au foyer et à améliorer leur estime de soi. Ils se sont aussi avérés une méthode efficace pour promouvoir la participation démocratique dans d'autres domaines de la vie civique. Un autre des programmes de TS au Brésil – *Previdencia Rural* – a pu permettre aux travailleurs ruraux retraités de payer régulièrement leurs cotisations syndicales.

Bien qu'ayant démontré leur capacité à réduire la pauvreté et les inégalités sociales, les TS ne sont pas exempts de critiques. Une de leurs dimensions a été particulièrement critiquée: la conditionnalité des TSC. Certains experts l'ont qualifiée de «tic paternaliste», ce qui fait référence à la tendance néfaste des chargés de programme d'imposer des conditions supplémentaires aux bénéficiaires potentiels. L'Afrique du Sud sert ici encore d'exemple. Quand les allocations gouvernementales d'aide aux enfants n'étaient disponibles que sous conditions, on estimait que 90 pour cent des enfants éligibles ne les obtenaient pas. Une fois que les conditions furent supprimées, la prise en charge a augmenté de 58 pour cent.

En général, les TSC ont eu un impact très positif sur la pauvreté, la santé et la nutrition et sur le statut social des bénéficiaires, en particulier les femmes. Pourtant, il reste beaucoup à faire. Environ 5,3 milliards de personnes dans le monde (80 pour cent de la population mondiale) n'ont accès à aucune sorte de protection sociale. Les TS se sont révélés une excellente première étape dans la résolution de ce problème.





# Sécurité sociale pour tous: la voie brésilienne



© M. Crozet/BIT

**L**e Brésil a été à l'avant-garde de la sécurité sociale et de sa promotion en Amérique latine ces dernières années. Ses programmes de protection sociale sont scrutés avec beaucoup d'attention en raison de leur étendue et de leur caractère novateur. Le Vice-ministre brésilien de la sécurité sociale, Carlos Eduardo Gabas, a récemment été élu président de la Réunion tripartite d'experts sur les stratégies d'extension de la

couverture de la sécurité sociale au BIT. Il a abordé l'expérience du Brésil dans ce domaine avec *Travail*.

*1) Le Brésil a parfaitement réussi à réduire les indicateurs de pauvreté au cours des dernières années. Quel rôle la sécurité sociale a-t-elle joué à cet égard?*

**Carlos Eduardo Gabas:** La sécurité sociale est au cœur du gouvernement du Président Lula da Silva depuis son accession au pouvoir en 2003. Au Brésil, la sécurité sociale est composée de trois branches – la santé, l'assistance sociale et les retraites – qui ont chacune leur ministère respectif. Le système de santé est public, gratuit, et son accès universel. Le système d'assistance sociale s'occupe de programmes tels que la *Bolsa Família* et fournit un revenu de base aux personnes âgées et handicapées. Le système des retraites est fondé sur le concept de solidarité, ce qui signifie que les actifs d'aujourd'hui soutiennent ceux qui ont atteint l'âge de la retraite. Ces trois branches – et leurs politiques associées – ont joué un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et la redistribution des richesses au Brésil. Dans un premier temps, nombre de personnes du secteur privé ont craint que les nou-

velles politiques introduites par le gouvernement Lula ne soient onéreuses et inefficaces, leur seul but étant de porter assistance aux plus nécessiteux. Le temps leur a donné tort. Ainsi, depuis 2003, le gouvernement a réduit son soutien financier au système des retraites tandis que les cotisations des travailleurs augmentaient. En dépit de la crise économique, les cotisations retraite ont atteint un niveau record l'an dernier. Cela tend à montrer que l'intégration sociale et le développement économique sont tout à fait compatibles.

*2) La crise économique fait-elle peser davantage de pression sur le système de sécurité sociale? Comment le gouvernement gère-t-il cette question?*

**CEG:** Dès le tout début de la crise, le Président Lula a décidé d'augmenter et d'étendre l'accès à la protection sociale. Avec la crise, la préoccupation continue du gouvernement pour les pauvres est devenue encore plus flagrante. Nous avons mis en œuvre une série de mesures contra-cycliques destinées à sauvegarder l'emploi, à aider les chômeurs et à préserver la consommation intérieure. C'est grâce à ces mesures que le Brésil se relève de la crise plus rapidement que la plupart des pays.

*3) Certains pays d'Amérique latine disposent d'un système de retraite privé (Chili). Dans d'autres, les retraites sont gérées par l'Etat (Argentine). Le Brésil possède un système mixte public-privé. Comment fonctionne-t-il?*

**CEG:** Le Brésil n'a jamais accepté l'idée d'importer un quelconque modèle pour son système de retraite. Il y eut même des périodes où certains secteurs tentèrent de privatiser le système, mais les parlementaires – en particulier ceux qui appartiennent à des partis de gauche – ont toujours résisté à cette idée. Le Brésil a donc érigé son propre modèle,

# Cours réguliers 2010

**CIF**   
Centre international de formation

## Le développement des capacités au service du travail décent

Apprendre تعلم Learn учить Apprendere Apprender 学习 Imparare Learn تعلم  
Comprendre 理解 Understand понимать Comprendre فهم Understand Capire  
获得 Ottenere зарабатывать تحقيق Gain Obtenir 获得 Obtenir зарабатывать  
Listen Écouter Escuchar 听取 Ascoltare استماع Escuchar слушать Listen

### Normes internationales du travail

Training of trainers and maritime inspectors in the application of the ILO Maritime Labour Convention, 2006 **(NEW)**

15/02/2010 - 26/02/2010 • 2 semaines

21/06/2010 - 02/07/2010 • 2 semaines

30/08/2010 - 10/09/2010 • 2 semaines

06/12/2010 - 17/12/2010 • 2 semaines

International labour standards  
Normes internationales du travail  
Normas internacionales del trabajo

17/05/2010 - 28/05/2010 • 2 semaines • Turin + Voyage d'étude (26-05-2010 / 28-05-2010, Genève, Suisse)

Communicating labour rights - a training course for media professionals **(BLENDED)**

26/07/2010 - 27/08/2010 • 5 semaines • Distance/Turin

Normas internacionales del trabajo para magistrados, juristas y docentes en derecho

12/07/2010 - 16/07/2010 • 1 semaine • Lima, Pérou

International labour standards for judges, lawyers and legal educators

Normes internationales du travail pour juges, juristes et professeurs de droit

30/08/2010 - 10/09/2010 • 2 semaines • Turin

International labour standards and corporate social responsibility: tools for a globalized world of work

Les normes internationales du travail et la responsabilité sociale des entreprises: instruments pour un monde du travail mondialisé

08/11/2010 - 12/11/2010 • 1 semaine • Turin

### Travail des enfants

Labour inspection and child labour: policies and practices

29/03/2010 - 02/04/2010 • 1 semaine • Turin

Education for all and child labour elimination  
Éducation pour tous et éradication du travail des enfants

20/09/2010 - 24/09/2010 • 1 semaine • Turin

Tackling the worst forms of child labour in agriculture

Combattre les pires formes de travail des enfants dans le secteur agricole

05/07/2010 - 09/07/2010 • 1 semaine • Turin

Legislative and policy action against child labour

08/11/2010 - 12/11/2010 • 1 semaine • Turin

International labour standards reporting: child labour Conventions

Préparation de rapports sur les normes internationales du travail: conventions sur le travail des enfants (C. 138 et C. 182).

29/11/2010 - 03/12/2010 • 1 semaine • Turin

### Travail forcé et traite des êtres humains

The labour dimension of trafficking in children

L'exploitation du travail inhérente à la traite des enfants

11/10/2010 - 15/10/2010 • 1 semaine • Turin

### Liberté syndicale

Organizing and bargaining for sustainable development **(NEW)**

Organizarse y negociar colectivamente para el desarrollo sustentable **(NUEVO)**

14/06/2010 - 18/06/2010 • 1 semaine • Turin

### Égalité et non-discrimination

Tackling discrimination at work: from theory to practice

15/03/2010 - 26/03/2010 • 2 semaines • Turin

Indigenous and tribal peoples: rights and development

Pueblos indígenas y tribales: derechos y desarrollo

11/10/2010 - 15/10/2010 • 1 semaine • Turin

### Politiques de l'emploi

Building effective wage policies

Bâtir des politiques salariales efficaces

19/04/2010 - 23/04/2010 • 1 semaine • Turin

Tackling youth employment problems

14/06/2010 - 18/06/2010 • 1 semaine • Turin

Summer school on labour economics for development **(EVENT)**

École d'été en économie du travail pour le développement **(ÉVÉNEMENT)**

28/06/2010 - 02/07/2010 • 1 semaine • Turin

Tackling youth employment problems

19/07/2010 - 30/07/2010 • 2 semaines • Turin

New roles for public employment services

04/10/2010 - 08/10/2010  
1 semaine • Turin

Employment and labour market policies in developing countries

04/10/2010 - 15/10/2010 • 2 semaines • Turin

Designing active labour market programmes

25/10/2010 - 29/10/2010 • 1 semaine • Turin

### Information sur le marché du travail

Labour market information I: Introduction à l'information et analyse du marché du travail: concepts, indicateurs, systèmes et principes d'analyse

22/02/2010 - 05/03/2010 • 2 semaines

Turin + Voyage d'étude (Lyon, France)

Labour market information I: Introduction to LMI concepts, indicators and information systems

English • 15/03/2010 - 26/03/2010 • 2 semaines

Turin + Voyage d'étude (Lyon, France)

Arabe • 17/05/2010 - 28/05/2010 • 2 semaines

Turin + Voyage d'étude (Lyon, France)

Analysing child labour data

07/06/2010 - 11/06/2010 • 1 semaine • Turin

Labour market inclusion of people with disabilities

20/09/2010 - 01/10/2010 • 2 semaines • Turin

LMI III - Analyser les enquêtes ménages pour mesurer les conditions sur le marché du travail et le travail décent **(NOUVEAU)**

25/10/2010 - 29/10/2010 • 1 semaine • Turin

LMI II - Planning and implementing household surveys **(NEW)**

08/11/2010 - 12/11/2010 • 1 semaine • Turin

LMI III - Analysing survey data to monitor labour market conditions **(NEW)**

15/11/2010 - 19/11/2010 • 1 semaine • Turin

### Développement des compétences et formation professionnelle

Education and training in VET systems **(NEW)**

12/04/2010 - 16/04/2010 • 1 semaine • Turin

Strategic planning in VET systems **(NEW)**

10/05/2010 - 14/05/2010 • 1 semaine • Turin

Sector policy support programmes in VET **(NEW)**

19/04/2010 - 23/04/2010 • 1 semaine • Turin

Management of training institutions **(NEW)**

05/07/2010 - 16/07/2010 • 2 semaines • Turin

Management of training institutions **(NEW)**

05/07/2010 - 16/07/2010 • 2 semaines • Turin

Gestion des institutions de formation professionnelle **(NOUVEAU)**

01/11/2010 - 12/11/2010 • 2 semaines • Turin

Gestão de instituições de formação profissional (**NOVO**)

01/11/2010 - 12/11/2010 • 2 semaines • Turin

Procurement in VET systems (**NEW**)

01/11/2010 - 05/11/2010 • 1 semaine • Turin

VET I Introductory: overview over the entire VET system

29/11/2010 - 03/12/2010 • 1 semaine • Turin

## Développement des entreprises

Enterprise development through value chains and business services markets (**BLENDED**)

15/03/2010 - 30/11/2010 • 37,5 semaines

Distance 15-03-2010 / 30-11-2010

Face à face en Afrique du Sud ou Thaïlande 27-09-2010 / 30-09-2010

Training of KAB key facilitators

22/03/2010 - 01/04/2010 • 2 semaines • Turin

Formation des facilitateurs principaux CLE (**NOUVEAU**)

22/03/2010 - 01/04/2010 • 2 semaines • Turin

Sustainable enterprise promotion through good workplace practices and HRM (**NEW in Chinese**)

14/06/2010 - 25/06/2010 • 2 semaines • Turin + Voyage d'étude, Italie

Sustainable enterprise promotion through good workplace practices and HRM

14/06/2010 - 25/06/2010 • 2 semaines • Turin

Summer Academy for sustainable enterprise development (**EVENT**)

Université d'été sur le développement de l'entreprise durable (**ÉVÉNEMENT**)

Universidad de verano para el desarrollo de empresas sostenibles (**EVENTO**) (**NUEVO**)

Summer Academy for sustainable enterprise development (**EVENT**) (**NEW in Arabe**)

21/06/2010 - 02/07/2010 • 2 semaines • Turin

Servicios de desarrollo empresarial orientados al mercado

04/10/2010 - 31/03/2011 • 26 semaines • Distance

Diploma course in market-oriented small business development services

04/10/2010 - 31/03/2011 • 26 semaines • Distance

Creating an enabling environment for sustainable small enterprise development

29/11/2010 - 10/12/2010 • 2 semaines • Turin

## Microfinance

Making microfinance work: managing product diversification

22/03/2010 - 26/03/2010 • 1 semaine • Turin

The Boulder Microfinance Training Programme (**EVENT**)

Programme Boulder de formation en microfinance (**ÉVÉNEMENT**)

19/07/2010 - 06/08/2010 • 3 semaines • Turin

Making microfinance work: managing product diversification

27/09/2010 - 01/10/2010 • 1 semaine • Turin

## Développement des coopératives

Cooperative policy and legislation

15/02/2010 - 19/02/2010 • 1 semaine • Turin

Generar procesos de desarrollo económico local mediante cooperativas

07/06/2010 - 28/02/2011 • 38,5 semaines • Turin

## Développement local

Reducción del riesgo de desastres y desarrollo local sostenible

24/02/2010 - 26/11/2010 • 39,5 semaines

Distance 24-02-2010 / 26-11-2010

Turin 07-06-2010 / 18-06-2010 + Visite d'étude, Italie

Gestión del desarrollo local

12/04/2010 - 11/12/2010 • 35,5 semaines • Distance

Management of local development

12/04/2010 - 11/12/2010 • 35,5 semaines • Distance

Gestão do desenvolvimento local

12/04/2010 - 11/12/2010

35,5 semaines • Distance

Disaster risk reduction and sustainable local development

04/05/2010 - 15/12/2010 • 32,5 semaines

Distance 04-05-2010 / 15-12-2010

Turin 13-09-2010 / 24-09-2010 + Visite d'étude, Piémont, Italie

Estrategias de desarrollo económico local

10/05/2010 - 21/05/2010 • 2 semaines • Turin + Visite d'étude, Italie

Estratégias para o desenvolvimento econômico local (**NOVO**)

10/05/2010 - 21/05/2010 • 2 semanas • Turin + Visite d'étude, Italie

Strategies for local economic development

10/05/2010 - 21/05/2010 • 2 semaines • Turin + Voyage d'étude, Italie

Desarrollo local con perspectiva de género

07/06/2010 - 28/02/2011 • 38,5 semaines • Distance

Desenvolvimento local com perspectiva de género

07/06/2010 - 28/02/2011 • 38,5 semaines • Distance

Turismo sostenible y desarrollo local

07/06/2010 - 28/02/2011 • 38,5 semaines • Distance

## Emplois verts

Green Jobs - linking the environment, climate change and the world of work

28/06/2010 - 30/07/2010 • 5 semaines

Distance 28-06-2010 / 09-07-2010

Turin 12-07-2010 / 16-07-2010

Distance 19-07-2010 / 30-07-2010

## Sécurité sociale pour tous

Social health insurance

08/03/2010 - 19/03/2010 • 2 semaines • Turin

Social security financing

15/03/2010 - 26/03/2010 • 2 semaines • Turin

Stratégies d'extension de la protection sociale

12/04/2010 - 23/04/2010 • 2 semaines • Turin

Governance and investment of public pension schemes in Arab States (**NEW**)

Arabe 19/04/2010 - 30/04/2010 • 2 semaines • Turin

Régimes de pensions et financement de la sécurité sociale

03/05/2010 - 14/05/2010 • 2 semaines • Turin

Pension schemes and social security financing for Arab States

28/06/2010 - 09/07/2010 • 2 semaines • Turin

Formulación de políticas y gestión de la seguridad social en América Latina

28/06/2010 - 26/11/2010 • 22 semaines • Distance

Financiamiento y gobernanza de la seguridad social

16/08/2010 - 27/08/2010 • 2 semaines

Cartagena, Colombie

Pension schemes

13/09/2010 - 01/10/2010 • 3 semaines

Turin + Voyage d'étude (Rome, Italie)

Strategies for the extension of social protection

Stratégies d'extension de la protection sociale

04/10/2010 - 15/10/2010 • 2 semaines • Turin

Estrategias para la extensión de la protección social

18/10/2010 - 29/10/2010 • 2 semaines • San José, Costa Rica

## Santé et sécurité au travail et conditions de travail (SST)

Gestión de la seguridad y salud en la empresa

19/04/2010 - 30/04/2010 • 2 semaines • Turin

Addressing Psychosocial Problems and Health Promotion in the Workplace (**NEW**)

10/05/2010 - 14/05/2010 • 1 semaine • Turin

Occupational safety and health inspection systems

12/07/2010 - 23/07/2010 • 2 semaines • Turin

Occupational safety and health management in the construction sector

13/09/2010 - 24/09/2010 • 2 semaines • Turin

HIV/AIDS and the world of work: a social protection perspective

VIH/SIDA et le monde du travail: d'un point de vue de la protection sociale (**NOUVEAU**)

13/09/2010 - 24/09/2010 • 2 semaines • Turin

Enhancing the protection of domestic workers (**NEW**)

01/11/2010 - 05/11/2010 • 1 semaine • Turin

## Migrations de main-d'œuvre

Statistiques du travail et migration (**NOUVEAU**)

22/02/2010 - 26/02/2010 • 1 semaine • Turin

International labour migration

15/03/2010 - 26/03/2010 • 2 semaines • Turin

Migraciones laborales internacionales

28/06/2010 - 09/07/2010 • 2 semaines • Lima, Pérou

International Labour Migration for Arab States (**NEW**)

Arabe 19/07/2010 - 30/07/2010 • 2 semaines

Migrations internationales de main-d'œuvre

04/10/2010 - 15/10/2010 • 2 semaines • Turin

Fostering the social and professional reintegration of return migrants (**NEW**)

Encourager la réintégration socio-professionnelle des migrants de retour (**NOUVEAU**)

22/11/2010 - 26/11/2010 • 1 semaine • Turin

Extending social protection to migrant workers and their families (**NEW**)

17/05/2010 - 28/05/2010 • 2 semaines • Turin



Migrant workers: promoting integration, managing diversity (NEW)

06/12/2010 - 10/12/2010 • 1 semaine • Turin

## Dialogue social et relations professionnelles

Joint union/management negotiation skills

01/03/2010 - 05/03/2010 • 1 semaine • Turin

## Législation du travail et administration du travail

Participatory labour law-making (blended course)

30/08/2010 - 26/11/2010 • 13 semaines  
Distance (30-08-2010 / 19-11-2010)  
Turin (22-11-2010 / 26-11-2010)

Strengthening labour administration and labour inspection

15/03/2010 - 26/03/2010 • 2 semaines • Turin

Reforma da administração pública: uma abordagem participativa

19/04/2010 - 30/04/2010 • 2 semaines  
Rio de Janeiro, Bresil + Voyage d'étude (Salvador, Brésil)

Strengthening and re-engineering labour administration

10/05/2010 - 14/05/2010 • 1 semaine • Turin

Building modern and effective labour inspection systems

17/05/2010 - 28/05/2010 • 2 semaines • Turin

Public service reform: a participatory approach

17/05/2010 - 04/06/2010 • 3 semaines • Turin + Voyage d'étude (Londres, Royaume-Uni)

Administración del trabajo y buena gobernanza

21/06/2010 - 25/06/2010 • 1 semaine • Turin

Gestão de recursos humanos na administração pública

Português 06/09/2010 - 01/10/2010 • 4 semaines

Gestion des ressources humaines dans la fonction publique

11/10/2010 - 05/11/2010 • 4 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Paris, France)

## Prévention et résolution des litiges

Conciliation and mediation of labour disputes

01/03/2010 - 05/03/2010 • 1 semaine • Turin

## ACTIVITÉS POUR LES EMPLOYEURS

General course on an effective employers' organization

L'organisation d'employeurs efficace  
Una organización de empleadores eficaz

Dates à déterminer • 4-5 jours

Lobbying and advocacy by EOs, an in-depth course

Lobbying pour les organisations d'employeurs, formation approfondie  
Curso avanzado en estrategias y técnicas de cabildeo

Dates à déterminer • 4-5 jours

Social dialogue

Dates à déterminer • 5 jours

Negotiation skills

Techniques de négociation

Dates à déterminer • 3 jours

Communication policies

Politiques de communication

Dates à déterminer • 3-4 jours

EOs and training services: how to set them up, run them and expand them

Dates à déterminer • 3-4 jours

Macroeconomic concepts essential for effective participation in tripartite dialogue  
Conceptos macroeconómicos esenciales à l'usage de négociateurs qui participent au dialogue tripartite

Conceptos macroeconómicos fundamentales para los negociadores que participan en el diálogo tripartito

Dates à déterminer • 4-5 jours

Strengthening EOs' export-promotion and trade-related capacities

Services pour la promotion des exportations  
Servicios para la promoción de las exportaciones

Dates à déterminer • 4-5 jours

Project cycle management and resource mobilization

Gestion de projets et mobilisation de ressource  
Gestión de proyectos y movilización de recursos

Dates à déterminer • 4-5 jours

Maximizing the opportunities for employers' organizations in the framework of Decent Work Country Programmes

Maximiser les opportunités pour les organisations d'employeurs dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent

Maximizar las oportunidades para las organizaciones de empleadores en el contexto de los Programas de Trabajo Decente por País

Dates à déterminer • 3-4 jours

Employers' organizations and employment policies, especially on youth employment  
Las organizaciones de empleadores y las políticas de empleo, especialmente el empleo de los jóvenes

Dates à déterminer • 3-4 jours

International labour standards explained to companies

Dates à déterminer • 4-5 jours

### Notes:

Tous les cours sont ouverts aux organisations d'employeurs nationales, sectorielles ou provinciales et aux représentants des employeurs, après désignation par l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et sélection finale par le CIF-OIT.

Les cours se déroulent à Turin ou sur le terrain.

La participation aux cours du Programme des activités pour les employeurs n'est possible que sur invitation.

D'autres candidats payant un montant approprié pourront y être admis.

## ÉDUCATION DES TRAVAILLEURS

Employment and the informal economy

15/03/2010 - 27/03/2010 • 2 semaines • Turin

Trade union training in employment relations and workers' right

15/03/2010 - 31/03/2010 • 2,5 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Allemagne)

Formación de formadores, con especial atención a la formación a distancia

12/04/2010 - 30/04/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Espagne)

Communication pour les syndicats

03/05/2010 - 21/05/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Canada)

Social security and unions

12/07/2010 - 23/07/2010 • 2 semaines • Turin

Occupational safety and health and HIV/AIDS

07/06/2010 - 25/06/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude à définir

Trade union training for economic and financial analysis of enterprises for collective bargaining

28/06/2010 - 16/07/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Japon)

Negociação colectiva para sindicatos

06/09/2010 - 24/09/2010  
3 semaines • Turin + Voyage d'étude (Portugal)

Trade union training on collective bargaining and freedom of association (FOA)

Arabe 13/09/2010 - 01/10/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Algérie)

Sindicatos y seguridad social

11/10/2010 - 29/10/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Espagne)

The international economy and the global crisis

08/11/2010 - 26/11/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Vienne, Autriche)

Social justice for a fair globalization and the crisis

15/11/2010 - 26/11/2010 • 2 semaines • Turin

### Note:

La participation aux cours du Programme des activités pour les travailleurs n'est possible que sur invitation. D'autres candidats payant un montant approprié pourront y être admis sous réserve de l'approbation du groupe des travailleurs et du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) du Bureau international du Travail.

## Gestion de projets

Project cycle management

26/04/2010 - 07/05/2010 • 2 semaines • Turin + Voyage d'étude (Italie)

Financial management for development projects

21/06/2010 - 02/07/2010 • 2 semaines • Turin

Project management in World Bank-funded projects: control of project delivery

05/07/2010 - 09/07/2010 • 1 semaine • Turin

Project cycle management

18/10/2010 - 29/10/2010 • 2 semaines • Turin + Voyage d'étude (Italie)

Project management in World Bank-funded projects: control of project delivery

06/12/2010 - 10/12/2010 • 1 semaine • Turin

## Gestion des achats publics

Equipment procurement management (WB-ITCILO)

15/03/2010 - 01/04/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Genève, Suisse)

Procurement supervision and auditing

19/04/2010 - 23/04/2010 • 1 semaine • Turin

Works procurement management (WB-ITCILO)

10/05/2010 - 28/05/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Italie)

Public-private partnership policies:  
legal framework and competition  
requirements

10/05/2010 - 14/05/2010 • 1 semaine • Turin

International procurement management

17/05/2010 - 28/05/2010 • 2 semaines • Turin

Advanced contract management

24/05/2010 - 28/05/2010 • 1 semaine • Turin

Sustainable procurement - social, economic  
and environmental considerations in public  
procurement

07/06/2010 - 11/06/2010 • 1 semaine • Turin

Procurement of information systems in World  
Bank-funded projects (WB-ITC/CILO)

13/09/2010 - 17/09/2010 • 1 semaine • Turin

Procurement management in the public sector  
(OECD-WB-ITC/CILO)

11/10/2010 - 29/10/2010 • 3 semaines  
Turin + Voyage d'étude (Genève, Suisse)

Selection and recruitment of consultants in  
World Bank-funded projects (WB-ITC/CILO)

15/11/2010 - 19/11/2010 • 1 semaine • Turin

Advanced contract management

22/11/2010 - 26/11/2010 • 1 semaine • Turin

## Gestion du secteur public

Change management for public and private  
sector institutions

20/09/2010 - 24/09/2010 • 1 semaine • Turin

NGO management (NEW)

10/05/2010 - 14/05/2010 • 1 semaine • Turin

## Dimension sociale du commerce et de l'investissement

The labour dimension of corporate social  
responsibility: from principles to practice

22/03/2010 - 26/03/2010 • 1 semaine • Turin

International trade and labour markets

19/04/2010 - 22/05/2010 • 5 semaines  
Distance 19-04-2010 / 30-04-2010  
Turin 03-05-2010 / 07-05-2010  
Distance 10-05-2010 / 22-05-2010

Les investissements à fort coefficient  
d'emplois pour le développement durable

10/05/2010 - 14/05/2010 • 1 semaine • Turin

Employment-intensive investment for  
sustainable development

14/06/2010 - 18/06/2010 • 1 semaine • Turin

## INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Gender campus: modular on-line learning course

01/06/2010 - 03/12/2010 • 27 semaines • Distance

Campus de genre: cours de formation  
modulaire à distance

01/06/2010 - 03/12/2010 • 27 semaines • Distance

Campus de género: curso de formación  
modular a distancia

01/06/2010 - 03/12/2010 • 27 semaines • Distance

Campus de Género: curso à distancia (NOVO)

01/06/2010 - 03/12/2010 • 27 semaines • Distance

Une introduction à la budgétisation sensible  
au genre

14/06/2010 - 18/06/2010 • 1 semaine • Turin

An introduction to gender budgeting

14/06/2010 - 18/06/2010 • 1 semaine • Turin

Género e emprego (NOVO)

05/07/2010 - 09/07/2010 • 1 semaine • Turin

Auditoria de género (NOVO)

12/07/2010 - 16/07/2010 • 1 semaine • Turin

Mainstreaming gender equality: concepts and  
instruments

Genre et développement: concepts et  
instruments

Género y desarrollo: conceptos y herramientas  
(NUEVO)

04/10/2010 - 15/10/2010 • 2 semaines • Turin

Training for gender audit facilitators

15/11/2010 - 19/11/2010 • 1 semaine

Pay equity

Igualdad Salarial (NUEVO)

Igualdade Salarial (NOVO)

26/04/2010 - 30/04/2010 • 1 semaine • Turin

## MÉTHODOLOGIE ET TECHNOLOGIES DE L'APPRENTISSAGE

Competency-based human resources  
development

Développement de ressources humaines par  
compétence

Desarrollo de recursos humanos por  
competencias

01/02/2010 - 28/05/2010 • 17 semaines • Distance

Design of competency-based human  
resources management (NEW)

Conception de la gestion des ressources  
humaines par compétence (NOUVEAU)

Diseñar la gestión de recursos humanos por  
competencias (NUEVO)

10/05/2010 18/06/2010 • 6 semaines

Turin 10-05-2010 / 21-05-2010

Distance 24-05-2010 / 18-06-2010

Lifelong e-learning: innovative solutions

06/04/2010 - 14/05/2010 • 6 semaines

Distance 06-04-2010 / 16-04-2010

Turin 19-04-2010 / 23-04-2010

Distance (26-04-2010 / 14-05-2010)

WebForDevelopment - social media for  
learning (NEW)

14/06/2010 - 02/07/2010 • 3 semaines

Distance (14-06-2010 / 18-06-2010)

Turin (21-06-2010 / 25-06-2010)

Distance (28-06-2010 / 02-07-2010)

Competency-based human resources  
development

Développement de ressources humaines par  
compétence

Desarrollo de recursos humanos por  
competencias

13/09/2010 - 17/12/2010 • 14 semaines • Distance

Learning chemistry (NEW)

06/10/2010 - 08/10/2010 • 3 jours • Turin

Participatory facilitation, social strategies (NEW)

01/11/2010 - 17/12/2010 • 7 semaines

Distance 01-11-2010 / 12-11-2010

Turin 15-11-2010 / 26-11-2010

Distance 29-11-2010 / 17-12-2010

L'e-apprentissage permanent: solutions  
innovatives

04/10/2010 - 12/11/2010 • 6 semaines

Distance 04-10-2010 / 15-10-2010

Turin 18-10-2010 / 22-10-2010

Distance 25-10-2010 / 12-11-2010

Modular Course on Evaluation of Training  
focused on impact (NEW)

Module I: Concepts and Approaches to Evaluation of  
Training

17/05/2010 - 21/05/2010 • 1 semaine • Turin

Module II: How to manage and use Evaluation of Training

24/05/2010 - 28/05/2010 • 1 semaine • Turin

Module III: Design and Implementation of Training  
Evaluation Plans at the Impact Level

18/10/2010 - 22/10/2010 • 1 semaine • Turin

## PROGRAMMES POST-UNIVERSITAIRES

Master's course on management of development

16/11/2009 - 04/06/2010 • 29 semaines

Distance 16-11-2009 / 06-02-2010 • Turin 08-02-2010

Post-graduate course on international trade law

25/03/2010 - 18/06/2010 • 12,5 semaines • Turin

Master's in World Heritage at Work

15/06/2010 - 14/06/2011 • 1 année

Distance 15-06-2010 / 27-08-2010

Turin 30-08-2010 / 17-12-2010

Distance 02-01-2011 / 14-06-2011

Master of Law (LL.M.) in intellectual property

01/06/2010 - 28/02/2011 • 39,5 semaines

Distance 01-06-2010 / 06-09-2010

Turin 07-09-2010 / 17-12-2010

Distance 19-12-2010 / 28-02-2011

5th Post-graduate course on occupational  
safety and health in the workplace

04/10/2010 - 25/03/2011 • 25 semaines

Distance (04-10-2010 / 14-01-2011)

+ Turin (31-01-2011 / 25-03-2011)

Master of Science (MSc) in public procurement  
management for sustainable development

02/11/2010 - 02/11/2011 • 1 semaine

Distance (02-11-2010 / 26-02-2011)

Turin (01-03-2011 / 02-07-2011)

Distance (03-07-2011 / 02-11-2011)

## POUR VOUS INSCRIRE, VEUILLEZ CONTACTER

The Recruitment Unit: International Training Centre of the ILO • Viale Maestri del Lavoro, 10 • 10127 Turin, Italie • Tel.: (39) 011 – 6936 671 / 6936 629 / 6936 111  
Fax: (39) 011 – 6936 767 / 6638 842 • E-mail: recruitment@itcilo.org

divisé en trois mécanismes. L'un d'eux concerne les agents de la fonction publique (à la fois civile et militaire), un autre s'applique aux travailleurs du privé et le troisième à ceux qui souhaitent disposer d'un revenu complémentaire une fois retraités. Ce troisième dispositif est privé. Le modèle a connu des changements ces dernières années. Par exemple, quand le Président Lula a pris ses fonctions en 2003, il a constaté que le régime de la fonction publique utilisait des ressources importantes, il a donc décidé de transférer une partie de ces ressources vers le régime général. Il a aussi relevé le niveau du minimum vieillesse pour le rapprocher du salaire minimum. Pendant un temps, il y eut beaucoup de résistance du secteur privé qui se plaignait de l'ingérence du gouvernement dans le système de retraite. Nous ne l'avons pas nié, mais nous avons expliqué que cette intervention serait bénéfique pour l'ensemble des travailleurs. L'idée, c'est que chacun ait accès à une pension minimum une fois atteint l'âge de la retraite. Ceux qui veulent obtenir un revenu plus élevé – et qui en ont les moyens – peuvent opter pour un système privé. De cette manière, tout le monde est couvert.

à condition qu'elles envoient leurs enfants à l'école et les fassent vacciner. Il touche aussi les femmes enceintes à condition qu'elles soient suivies par un médecin pendant leur grossesse. Ce programme comporte donc une dimension sanitaire et éducative. Nous avons constaté que la *Bolsa Família* ne contribue pas seulement à sortir les gens de la pauvreté, mais qu'elle les aide à entrer sur le marché du travail. Une personne qui a suffisamment à manger, de quoi s'habiller et mener une vie décente, est mieux à même de chercher un emploi que quelqu'un d'affamé. Le principal objectif du Président Lula est de garantir à chaque citoyen brésilien un minimum vital afin que chacun, et pas seulement une minorité, prenne part au développement du pays.

*5) L'Institut national de la sécurité sociale du Brésil (INSS) a récemment publié un rapport qui montre que les hommes d'une soixantaine d'années ont tendance à épouser des femmes qui ont la moitié de leur âge et à laisser derrière eux un grand nombre de jeunes veuves qui perçoivent des indemnités beaucoup plus longtemps que prévu. Cela pose-t-il problème? Que peut-on y faire?*

**CEG:** Nous sommes tout à fait conscients de ce problème. Il est lié à un «vide juridique». Je dis vide parce que nulle part dans la loi il n'est dit qu'un jeune, homme ou femme, ne peut épouser une personne beaucoup plus âgée. Cette question a été largement débattue en 2007, lors du colloque sur les retraites auquel participaient des représentants du gouvernement, des travailleurs et des employeurs, ainsi que des membres de plusieurs ONG et des universitaires. Nous devons trouver des méthodes pour éviter que des jeunes n'épousent des personnes âgées dans le seul but de bénéficier de leur pension une fois qu'elles seront décédées. C'est un problème qui sera certainement résolu lors de la prochaine révision de la loi.



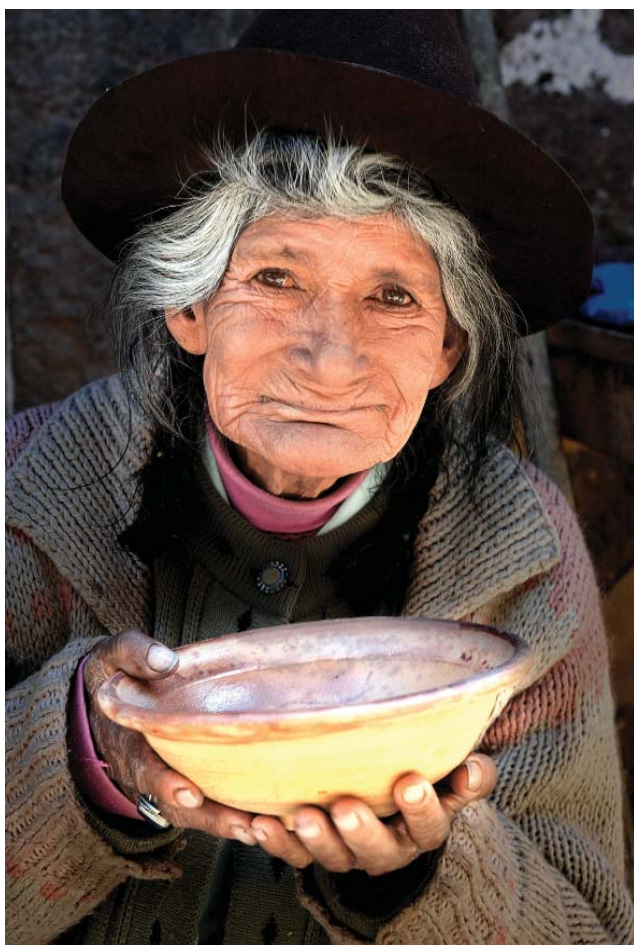
© S. Jordão/BTT

*4) La Bolsa Família est l'un des programmes phares de sécurité sociale au Brésil qui a fait des émules dans d'autres régions d'Amérique latine. Pourquoi rencontre-t-elle un tel succès?*

**CEG:** Au Brésil, il y avait et il y a encore beaucoup de gens qui souffrent de la faim. C'est un problème humain. Depuis son premier jour de mandat, le Président Lula a déclaré que toute personne avait droit à trois repas par jour. Ce postulat est à l'origine de tous les programmes sociaux comme la *Bolsa Família*. Il s'agit d'un programme de transferts sociaux conditionnels. Par exemple, il s'étend aux femmes pauvres



# Les personnes âgées dépendantes: l'enjeu des soins de longue durée



© M. Crozet/BIT

**L**a population vieillit rapidement et le nombre de personnes démunies et dépendantes s'accroît. Une pension de retraite moyenne couvre rarement les coûts exorbitants des services spécialisés dont ont besoin les personnes âgées. C'est pour cette raison que certains pays ont introduit des régimes d'assurance obligatoire pour venir en aide aux familles qui dispensent ces soins et transférer une part du fardeau de l'Etat vers les ménages. Andrew Bibby évoque ces régimes, ainsi que ceux des pays en développement et des pays émergents.

Voici une histoire qui fut relatée par la presse nationale britannique – celle d'une femme médecin qui, ayant consacré toute sa vie au principe des soins de santé gratuits pour tous, a subi une attaque à plus de 90 ans et a passé les dernières années de sa vie dans une maison de retraite. Le coût des soins de long séjour n'était pas pris en charge dans le cadre du régime public d'assurance maladie gratuit, sa famille a donc dû vendre la maison familiale pour payer les frais de la maison de retraite.

Sa fille était en colère: «Ma mère était l'une de ces femmes courageuses qui sont devenues médecins à une époque où un seul hôpital acceptait des femmes étudiantes en médecine», a-t-elle déclaré à la presse, ajoutant que sa mère aurait été affligée si elle avait su que ses soins infirmiers de fin de vie ne seraient pas couverts par le régime public.

La méthode de financement des soins de longue durée fait l'objet de vives discussions non seulement en Grande-Bretagne, mais également dans de nombreux autres pays. Les soins de longue durée concernent avant tout les personnes très âgées et, dans presque chaque pays développé, la part de la population qui a plus de 80 ans s'accroît sensiblement. La dépendance, en d'autres termes, est déjà un enjeu grandissant des politiques publiques – et attendons, nous disent les conseillers, de voir ce qui arrivera dans une vingtaine d'années environ, quand la génération des «baby-boomers», responsable de l'inflation de la population dans les années d'après-guerre, sera devenue dépendante à son tour.

Les soins de longue durée associent généralement des services médicaux de base et des soins de rééducation à une assistance dans les activités ordinaires de la vie quotidienne – comme la toilette et le bain, l'habillage, les repas, le lever et le coucher, les déplacements, et aller aux toilettes. Qu'elle résulte d'une attaque, de problèmes cardiaques, des effets grandissants de la démence (Alzheimer) ou d'une autre

affection chronique, physique ou mentale, de longue durée, la dépendance qui en résulte est la même.

Par le passé, les soins informels aux personnes âgées étaient souvent pris en charge par les familles, en particulier les femmes, qui vivaient auprès d'elles. Mais l'évolution de la société signifie que, même si l'on considère que c'est la meilleure manière pour les pays de s'occuper de leurs aînés, ces arrangements deviennent plus compliqués que par le passé: à l'âge adulte, les enfants sont plus enclins à vivre loin de leurs parents, et aussi bien les hommes que les femmes travaillent pour gagner leur vie.

L'une des voies d'avenir est d'étendre le dispositif du régime général de sécurité sociale pour intégrer une branche dépendance. C'est le chemin qu'emprunte actuellement la République de Corée, par exemple, qui a introduit l'an dernier un système d'assurance dépendance. A présent, environ 9 pour cent de la population (soit près de cinq millions de Coréens) ont plus de 65 ans, et parmi eux pas moins d'un million souffrent de démence, de maladies cardiovasculaires ou d'autres affections chroniques. Cependant, la Corée a une population de plus en plus âgée: les démographes prédisent que, d'ici 2020, 15 pour cent des habitants auront plus de 65 ans et, d'ici 2030, cette proportion atteindra près du quart de la population totale.

La Corée a choisi d'adopter le principe de la solidarité nationale au sein de l'assurance sociale et constitue l'un des nombreux exemples de la façon dont le concept de la sécurité sociale se développe et s'étend ces dernières années. Cette évolution intéresse énormément l'OIT qui, depuis sa création en 1919, a toujours eu pour mission de promouvoir le développement d'une protection sociale de qualité.

Quand elle a instauré sa nouvelle sécurité sociale l'an dernier, la Corée a rejoint un certain nombre d'autres pays qui avaient aussi fait le choix de financer le risque dépendance grâce au régime général de sécurité sociale. Parmi eux, l'Allemagne a introduit un régime public en 1995, couvrant l'immense majorité de la population allemande. Les cotisations, qui sont versées à parts égales par les employeurs et les salariés, ainsi que par les travailleurs indépendants et les retraités, ont été pendant de nombreuses années fixées à 1,7 pour cent du revenu brut. Les prestations ont aussi été déterminées au moment de l'entrée en vigueur du mécanisme, ce qui a entraîné un déclin progressif de l'allocation réelle au fil des ans.

L'année dernière cependant, l'Allemagne a révisé aussi bien le niveau des prestations que les taux de cotisations qui sont maintenant passés à 1,95 pour

cent (avec une petite prime pour ceux qui n'ont pas d'enfants). Vantant ces changements, Ulla Schmidt, qui était alors le ministre fédéral de la Santé, a parlé de l'importance de garantir la dignité des personnes âgées et de leur offrir une meilleure qualité de vie.

### Garantir la dignité des personnes âgées

«Sa déclaration montre que les défis dépassent largement l'introduction de nouveaux droits. Ils comprennent l'engagement d'allouer davantage de ressources, d'intégrer les soins en institution et à domicile, et d'encourager les familles à partager les responsabilités familiales. La stratégie de l'OIT pour parvenir à un accès universel aux soins de santé a pour but de traiter ces questions dans une approche intégratrice et holistique, plutôt que de dispenser de simples secours médicaux en ignorant les dimensions sociales», commente Xenia Scheil-Adlung, spécialiste de la politique de santé au BIT.

Selon elle, il est vital d'assurer que des prestations monétaires et en nature sont accessibles pour offrir un choix entre différents types de services à domicile et en institution. Toutes deux doivent être soigneusement conçues et adaptées aux besoins. «Un autre aspect important est d'assurer la qualité des soins, en précisant notamment ce que signifie la qualité dans le



© AMDB

>> cas d'une aide financière. Dans ce contexte, il faut déployer davantage d'efforts pour s'assurer que les personnes âgées dépendantes ne sont pas victimes d'abus ni de maltraitements en raison de leur âge», dit-elle.

Le coût des soins de longue durée pour les personnes âgées est une autre dimension importante. Selon les données publiées par l'OCDE en 2005, il varie considérablement selon les pays. La Suède et la Norvège dépensent respectivement 2,75 et 2,15 pour cent de leur PNB dans ce domaine, mais dans d'autres pays développés les pourcentages sont bien plus réduits: seulement 0,68 pour cent du PNB en Nouvelle-Zélande par exemple, et 0,62 pour cent en Irlande. Ces deux pays se distinguent cependant en ce que la proportion des plus de 65 ans dans leur population est relativement faible.

L'OCDE a également attiré l'attention sur le rôle traditionnel que jouent les femmes en s'occupant des membres de leur famille. L'un des principaux soucis, dit-elle, est de veiller à ce que le fardeau de l'assistance aux personnes âgées handicapées ne pèse pas de façon disproportionnée sur les femmes. Ce thème a fait l'objet de discussions au Japon quand le pays préparait la réforme de son «Plan or» pour la dépendance, un plan d'avant-garde mais très coûteux; les femmes ont exprimé leur crainte de se retrouver assujetties à leurs responsabilités familiales: «le modèle familial existant pourrait être figé dans certains cas», a déclaré le ministre de la Santé et de la Protection sociale dans un rapport de 1996.

Sans parler des questions d'égalité entre les sexes, si les femmes quittent leur travail pour prendre en charge des responsabilités familiales, cela soulève d'autres vastes problèmes. L'OCDE affirme que dans les pays européens les faits démontrent que les jeunes femmes qui se consacrent en tout ou partie à leur famille réduisent d'autant leurs horaires de travail rémunéré; elles ne reprennent jamais un emploi à plein temps par la suite. Comme le signalait un rapport de l'OCDE en 2005, il est impossible «d'apprécier pleinement le coût économique réel de la dépendance si l'on ne prend en considération que les dépenses monétaires liées aux soins de longue durée; ce serait



© M. Crozet/BIH

négliger le coût d'opportunité des soins informels dispensés par des membres de la famille qui, sans cela, pourraient exercer une activité rémunérée».

La solution, bien sûr, ne consiste pas à placer nos aînés dans des institutions froides et inhospitalières où ils passeraient les dernières années de leur vie, sans amour ni stimulation. Mais la plupart des pays partagent l'idée que le fardeau, qu'il soit physique ou financier, ne doit pas peser entièrement sur les épaules de la famille. Avec le vieillissement rapide de nos sociétés, le défi est de trouver des méthodes pratiques pour que la solidarité entre les générations trouve à s'exprimer pleinement. L'approche adoptée par des pays comme l'Allemagne, le Japon et la République de Corée, du développement des régimes traditionnels de sécurité sociale pour englober de nouveaux risques, propose une méthode pour y parvenir.



# L'assurance chômage en temps de crise

**D**epuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les programmes d'aide aux travailleurs qui ont perdu leur emploi sont une caractéristique majeure des marchés du travail; ils sont maintenant présents dans plus de 70 pays. Mais la controverse qui entoure ces programmes est aussi forte aujourd'hui que lors de leur instauration. Entretien avec Janine Berg, spécialiste des marchés du travail au BIT.

*Travail: Quelle importance revêt l'assurance chômage face à la crise économique et financière mondiale?*

**Janine Berg:** La récente crise internationale a une nouvelle fois démontré l'importance de l'assurance chômage. Celle-ci ne protège pas seulement les travailleurs du drame financier que représente la perte d'un emploi, mais elle contribue aussi à atténuer les effets de la récession en soutenant la consommation. Dans de nombreux pays, les mécanismes de protection chômage font encore défaut; d'autres pays ont des programmes, mais avec de faibles taux de couverture. Etant donné l'importance stratégique de l'assurance chômage pour faire face à la crise, les pays devraient prendre des mesures pour introduire ou étendre ces programmes. Des pays comme les États-Unis ou le Brésil, par exemple, ont intégré l'extension des allocations chômage dans leur riposte budgétaire à la crise. L'allongement de la durée d'indemnisation des chômeurs est une mesure essentielle, mais il serait souhaitable de la compléter par des stratégies d'extension de la couverture aux travailleurs qui, jusque-là, n'étaient pas éligibles.

*Travail: Quelles sont les différentes méthodes d'indemnisation du chômage?*

**Janine Berg:** L'indemnisation des chômeurs peut prendre différentes formes – indemnité de licenciement, assurance chômage, assistance chômage, programmes de travail, secours traditionnels aux plus démunis. Chacune de ces formules répond à différents objectifs stratégiques avec des avantages et des



© M. Crozet/BIT

inconvenients concomitants pour les travailleurs, les employeurs et les gouvernements. Cependant, tous ces programmes amortissent le coût financier que représente pour les travailleurs la perte d'un emploi et par là même atténuent les effets économiques de la récession.

*Travail: Pouvez-vous nous en dire davantage sur les différences entre ces diverses formes d'aide aux chômeurs?*

**Janine Berg:** L'indemnité de licenciement est une prestation versée par l'employeur à son employé lorsqu'il met fin à son contrat de travail. Les entreprises soumises au paiement d'une indemnité de licenciement sont supposées investir davantage dans les ressources humaines en raison de leur plus grand attachement à leur main-d'œuvre. Les critiques dénoncent le fait que cette politique décourage la mobilité, qu'elle peut menacer la situation financière de l'entreprise lors d'une crise économique, et que les travailleurs risquent de perdre leurs indemnités si l'entreprise se déclare en faillite.





>>> L'assurance chômage est généralement financée par les cotisations salariales et patronales et par les gouvernements. Les prestations offrent une protection financière aux travailleurs licenciés, tout en leur assurant qu'ils auront suffisamment de temps pour trouver un emploi qui corresponde au mieux à leur niveau de qualifications, ce qui peut améliorer la productivité générale de l'économie et faciliter les processus de restructuration. Cependant, elle sera accusée d'accroître le chômage si les allocations sont tellement élevées que les travailleurs préfèrent l'oisiveté au travail.

L'assistance chômage est un programme de prestations assujetties à des critères qui s'efforce d'aider les travailleurs qui en ont le plus besoin. Les programmes traditionnels de secours aux pauvres, également connus sous le nom d'assistance sociale ou de programmes d'aide sociale, ciblent également les plus démunis. Les programmes de travail consistent à verser une rémunération équivalente ou inférieure au salaire minimum, et parfois en nature, en échange d'un travail.

*Travail: Historiquement, cela a-t-il pris beaucoup de temps pour que le concept d'aide aux chômeurs soit largement accepté?*

**Janine Berg:** L'une des premières formules d'assistance sociale financée par un Etat, ce furent les lois sur les pauvres, établies en Angleterre en 1598, pour offrir un soutien financier aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées démunies. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plus grande part de l'aide donnée aux sans-emploi venait des syndicats, des fédérations professionnelles et d'autres collectifs. Etant donné la réticence des pays à mettre en place une quelconque forme de protection pour les chômeurs de 1596 à 1905, il est remarquable qu'un système aussi révolutionnaire que l'assurance chômage ait obtenu une vaste approbation au XX<sup>e</sup> siècle. La première recommandation adoptée par la Conférence internationale du Travail fut la recommanda-

tion de 1919 sur le chômage: elle recommande que chaque Etat Membre de l'OIT établisse un système effectif d'assurance contre le chômage. La majorité des régimes européens ont débuté sur une base volontaire puis ont été rendus obligatoires et plus généreux grâce à la hausse du taux de remplacement et de la durée d'indemnisation. Néanmoins, dans les années 1990, de nombreux programmes ont ajouté des conditions au versement des prestations après une certaine période d'indemnisation, à savoir six mois ou un an, dans un souci d'améliorer la réinsertion sur le marché du travail et de réduire le niveau du chômage de longue durée.

*Travail: Confrontée à l'informalité croissante de nombreux marchés du travail, l'assurance chômage est-elle la bonne approche?*

**Janine Berg:** Dans les pays en développement, la présence de secteurs urbains informels rend les contrôles difficiles. Comme l'ont avancé certains critiques, il est possible pour les bénéficiaires de travailler de manière informelle tout en percevant les allocations chômage. Pourtant, le plus inquiétant en ce qui concerne l'informalité, c'est le fait que de nombreux travailleurs sont exclus de l'indemnisation. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un éventail de programmes pour faire face aux besoins concurrents de la main-d'œuvre. Les gouvernements pourraient ainsi conjuguer un système d'assurance, financé par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, avec des politiques actives du marché du travail financées par des fonds publics. Cela comprend des programmes de formation, des programmes de travail, des subventions aux entreprises qui embauchent et des services de placement.

*Travail: L'assurance chômage convient-elle aux pays en développement?*

**Janine Berg:** Aujourd'hui, de nombreux pays en développement à revenu intermédiaire sont aussi riches que l'étaient les pays industrialisés quand ils ont mis en place une assurance chômage pour la première fois. Si les pays à revenu intermédiaire décident d'adopter un système d'assurance chômage, ils devront sans doute mettre aussi en œuvre d'autres mécanismes, comme des programmes de travaux publics ou de formation, afin de s'assurer que les travailleurs informels ont accès à une protection de leur revenu en cas de difficultés.

## LA PROTECTION SOCIALE EN PÉRIODE DE CRISE

Les crises financières ont tendance à avoir des effets durables sur l'emploi. Cela prend, en moyenne, près de cinq ans pour que le taux de chômage retrouve son niveau d'avant la crise. Il existe cependant des variations significatives entre les pays quant au rythme de reprise du marché du travail. L'Argentine et la République de Corée ont toutes deux initié des programmes d'emploi de grande ampleur pendant une crise: elles ont réduit à approximativement trois ans la période nécessaire pour retrouver les niveaux d'emploi d'avant-crise.

Les réponses à la crise sont axées sur:

- *Des mesures globales en faveur de l'emploi:* En Argentine, le programme *Jefes* accorde une aide financière sous condition de travail aux familles dont les chefs se retrouvent au chômage en raison de la crise. Le programme a touché 11 pour cent de la population active et a permis de réduire le chômage d'environ 2,5 points de pourcentage. Le coût, d'environ 0,5 à 1 pour cent du PNB, était relativement limité. Les programmes actifs du marché du travail de la République de Corée ont contribué à améliorer les compétences et l'employabilité de la majorité des demandeurs d'emploi. Les programmes ont été lancés rapidement après le déclenchement de la crise – réduisant ainsi les risques d'un chômage de longue durée et d'exclusion sociale. Le programme national de travaux publics a offert du travail à environ 70 pour cent des 1,7 million de chômeurs du pays, soit une réduction de deux points de pourcentage du taux de chômage. Cependant, l'emploi irrégulier, qui s'est accru pendant la crise, demeure aujourd'hui l'une des principales sources de disparités salariales.
- *Le soutien aux petites et moyennes entreprises:* Dans le cadre de sa stratégie de relance, la République de Corée a donné priorité au crédit pour l'investissement des petites et moyennes entreprises dans les technologies et la compétitivité. En outre, le gouvernement a encouragé les banques à orienter leurs prêts vers les plus petites entreprises.
- *La protection sociale:* L'Argentine a étendu la couverture des pensions de vieillesse à 1,7 million de personnes supplémentaires, en particulier aux personnes qui s'étaient vu retirer progressivement leurs droits à la sécurité sociale. La République de Corée a considérablement augmenté la couverture de l'assurance pour l'emploi et la durée des prestations. Les coûts ont été relativement faibles et largement financés par les cotisations salariales et patronales, pour un montant équivalent à 1,4 pour cent du PNB au maximum en 1999 pour décliner ensuite jusqu'à 0,3 pour cent en 2001.



© R. Lord/BHT

## L'ASSURANCE CHÔMAGE À BAHREÏN: UN RÉGIME D'AVANT-GARDE AU MOYEN-ORIENT

En 2006, Bahreïn est devenu le premier pays du Moyen-Orient à mettre en place un mécanisme d'assurance chômage, dans un contexte plus large de réforme du marché du travail. L'OIT lui a apporté son assistance pour évaluer la faisabilité d'un tel système, pour rédiger la loi et favoriser son application. Le régime couvre tous les travailleurs, nationaux ou étrangers; il est financé par des cotisations de 1 pour cent des salaires payées par les employeurs, les salariés et le gouvernement. Le régime d'assurance chômage offre deux types de prestations aux demandeurs d'emploi qui cherchent activement du travail: 1) une indemnisation chômage calculée en fonction des revenus allouée aux chômeurs qui ont cotisé pendant une période minimale; et 2) une allocation

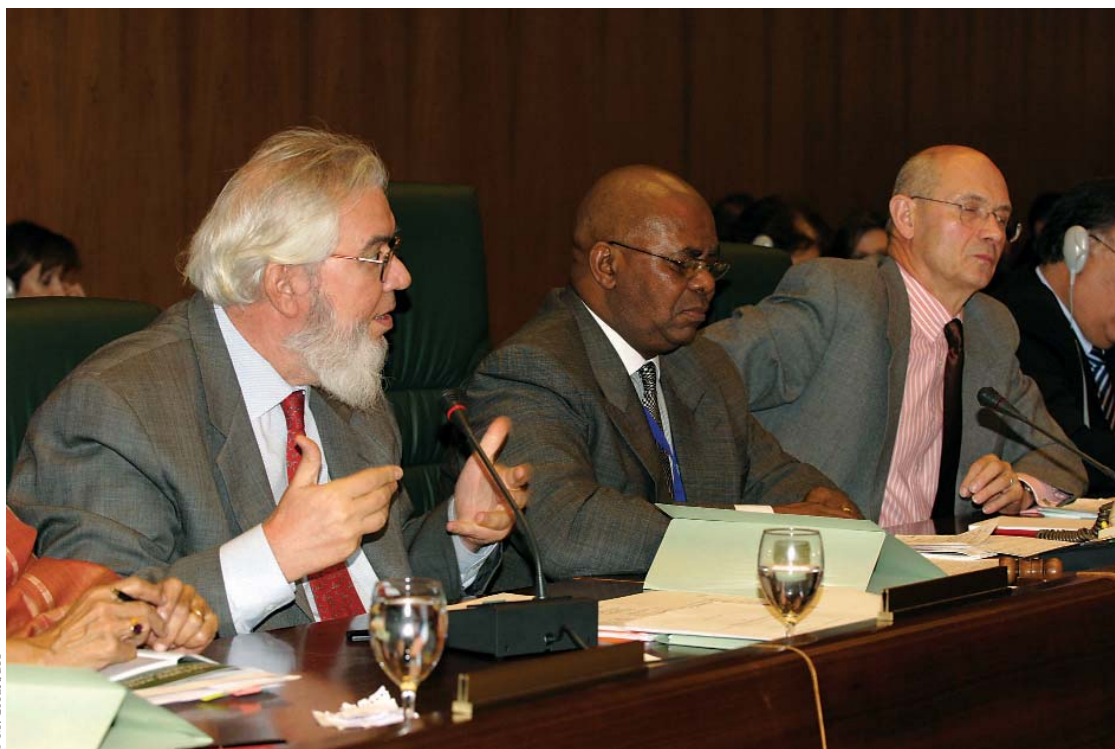
chômage à taux fixe versée aux primo-demandeurs ou à ceux qui ne remplissent pas les conditions de durée de cotisation.

Étant donné le faible nombre de licenciements jusque fin 2008, le régime a eu assez peu de cas d'indemnisation chômage à gérer jusqu'à présent. Cependant, si le nombre de licenciements devait augmenter à l'avenir en raison de la crise financière et économique, le système est déjà en place et offre une sécurité de revenu pour les demandeurs d'emploi, tout en favorisant leur retour à l'emploi; les prestations financières sont en effet liées à la participation à des formations, à la recherche de postes appropriés et à l'orientation de carrière grâce aux bureaux de placement.



# Une étude conjointe de l'OIT et de l'OMC sur le commerce et l'emploi informel

## Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement



© M. Crozet/BIIT

**L'**étude montre que la forte incidence de l'emploi informel dans le monde en développement empêche les pays de bénéficier de l'ouverture du commerce en enfermant les travailleurs en période de transition dans le piège de la pauvreté. Cette étude est le fruit du programme de recherche commun de l'Institut international d'études sociales de l'OIT et du Secrétariat de l'OMC.

Principalement axée sur les liens entre mondialisation et emploi informel, l'étude constate que l'emploi

informel est très répandu dans de nombreux pays en développement, laissant des milliers de travailleurs sans presque aucune sécurité de l'emploi, sans protection sociale et avec de faibles revenus. Les taux d'informalité varient considérablement d'un pays à l'autre, passant de seulement 30 pour cent dans certains pays d'Amérique latine à plus de 80 pour cent dans divers pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud.

«L'étude confirme ce que nous a appris l'expérience, à savoir que, en favorisant la complémentarité entre les objectifs du travail décent et les politiques commerciales, financières et du marché du travail, les pays

en développement sont bien mieux placés pour bénéficier de l'ouverture du commerce, pour faire progresser la dimension sociale de la mondialisation, et pour faire face à la crise actuelle», a déclaré le Directeur général du BIT, Juan Somavia, quand il a présenté l'étude au côté de Pascal Lamy, le Directeur général de l'OMC. Il a ajouté que ce constat faisait écho au récent appel du G20 pour mettre en œuvre «des plans de relance qui favorisent le travail décent, contribuent à préserver l'emploi... et pour continuer d'apporter un revenu, une protection sociale et un soutien à la formation pour les personnes sans emploi et pour celles qui sont les plus menacées par le chômage».

L'emploi informel concerne les entreprises privées non déclarées qui ne sont soumises à aucune loi ou réglementation nationale, qui n'offrent aucune protection sociale, mais il englobe également les personnes travaillant à leur compte, ou membres d'un même foyer. Dans la plupart des cas, l'informalité demeure élevée; elle a même parfois augmenté dans certains pays, surtout en Asie.

«Le commerce a contribué à la croissance et au développement dans le monde entier. Pourtant, cela ne s'est pas automatiquement traduit par une amélioration de la qualité de l'emploi. Pour créer de bons emplois, l'ouverture du commerce doit s'accompagner de politiques internes appropriées. Cela apparaît encore plus évident avec la crise actuelle, qui a réduit les échanges commerciaux et précipité des milliers de personnes dans le secteur informel», a précisé Pascal Lamy.

Les analyses de l'impact de l'ouverture du commerce sur la taille de l'économie informelle montrent que les effets de cette ouverture sur l'informalité dépendent essentiellement de la situation propre à chaque pays et de la conception des politiques commerciales et internes. L'analyse empirique qui figure dans cette étude montre que les économies plus ouvertes ont tendance à connaître une moindre incidence de l'emploi informel. Les effets à court terme des réformes commerciales peuvent s'accompagner dans un premier temps d'une extension de l'emploi informel, mais les effets à long terme vont dans le sens d'un renforcement de l'emploi dans le secteur formel, à condition que les réformes commerciales soient plus favorables à l'emploi et que les bonnes politiques internes soient en place.

Réduire l'informalité peut libérer des forces productives supplémentaires, accroître la diversification et renforcer la capacité des pays à commercer à l'échelle internationale. Les effets néfastes de l'informalité sont principalement liés à l'absence de gains de productivité et à la faible taille moyenne des entrepri-

ses qui résultent des obstacles opposés à leur croissance dans l'économie informelle. L'esprit d'entreprise et la prise de risques diminuent lorsque le taux d'informalité est élevé, notamment en raison de la mauvaise conception des systèmes fiscaux, de la faible protection sociale et des insuffisances de la réglementation commerciale. L'informalité empêche aussi les pays de bénéficier pleinement des réformes du commerce en enfermant les travailleurs en transition dans le piège de la pauvreté.

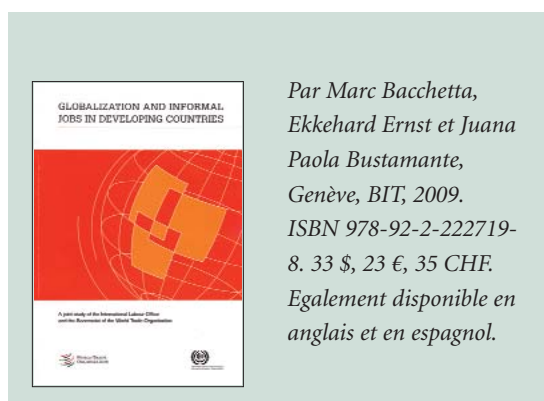
Plus l'informalité prévaut et plus les pays en développement sont vulnérables à des chocs tels que la crise mondiale en cours. Les pays qui disposent d'un vaste secteur informel subissent plus fréquemment des chocs et enregistrent des taux de croissance durable plus faibles. Par ailleurs, l'emploi informel réduit l'efficacité des stabilisateurs automatiques.

L'intégration dans les marchés mondiaux et la lutte contre l'emploi informel grâce à des politiques d'emploi décent devraient être considérées comme complémentaires. Faciliter la formalisation des entreprises et des emplois aide un pays à bénéficier pleinement de l'ouverture du commerce, améliore le niveau de vie et offre à la population active un accès à des conditions de travail décentes. La protection sociale est aussi cruciale pour accompagner les transitions et concrétiser les effets bénéfiques d'un commerce ouvert. Il faudrait accorder davantage d'attention aux politiques de protection sociale, ainsi qu'à l'élaboration de réformes commerciales.

L'étude préconise de concevoir et mettre en œuvre des réformes commerciales d'une manière favorable à l'emploi, en réorganisant les emplois de telle sorte qu'ils contribuent à la croissance de l'emploi formel.

*L'étude est disponible en ligne sur*

*[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_115087.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_115087.pdf).*



*Par Marc Bacchetta,  
Ekkehard Ernst et Juana  
Paola Bustamante,  
Genève, BIT, 2009.  
ISBN 978-92-2-222719-  
8. 33 \$, 23 €, 35 CHF.  
Egalement disponible en  
anglais et en espagnol.*

# Le G20 s'engage à placer les emplois de qualité au cœur de la reprise



© AFP

En septembre dernier, les dirigeants du G20 ont accueilli favorablement le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT et la construction d'une «croissance économique structurée autour de l'emploi».

Le Directeur général du BIT, Juan Somavia, qui était invité à présenter un rapport sur les politiques existantes et les perspectives en termes d'emploi et de protection sociale au Sommet de Pittsburgh, a déclaré: «Je me réjouis de l'authentique engagement des dirigeants à mettre en œuvre des plans de relance qui favorisent le travail décent, contribuent à préserver l'emploi et donnent la priorité à une croissance centrée sur l'emploi.»

«L'OIT s'est fait le porte-parole des préoccupations des travailleurs, des entreprises et des communautés à la table du G20», a ajouté M. Somavia.

Tout en reconnaissant que les actions entreprises pendant l'année écoulée avaient dissipé les craintes d'une dépression mondiale, le communiqué final des

chefs d'Etat et de gouvernement constate: «Nous ne pouvons pas nous arrêter tant que l'économie mondiale n'aura pas totalement recouvré sa bonne santé et que les familles laborieuses du monde entier ne disposeront pas d'un emploi décent.» La déclaration finale des dirigeants du G20 a été présentée à la presse à Pittsburgh le 25 septembre par le Président Obama.

«Le message de Pittsburgh est que la crise n'est pas finie, que les mesures adoptées sont en passe de créer ou de préserver jusqu'à 11 millions d'emplois en 2009, à condition que les plans de relance soient maintenus pour limiter le chômage et le travail précaire», a déclaré M. Somavia. Il a exhorté les «dirigeants à faire preuve d'autant de détermination et de volontarisme pour susciter des créations d'emplois qu'ils en ont montrés pour sauver les banques. Le Sommet de Pittsburgh a été une avancée importante en ce sens.»

Prenant acte du souci des dirigeants du G20 de trouver une approche plus équilibrée de l'économie mondiale, M. Somavia a précisé: «Pour une croissance durable qui aille au-delà de la reprise, nous devons remédier aux déséquilibres qui ont contribué à la crise.



Dans de nombreux pays, les salaires restent à la traîne par rapport à la productivité, ce qui alimente un déséquilibre entre consommation et épargne. Nous avons surévalué les dimensions économiques, en particulier le secteur de la finance, et sous-évalué les dimensions sociale et environnementale de la durabilité.»

Le Sommet a élaboré un Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée afin de garantir «une reprise durable qui créera les emplois de qualité qu'attendent nos concitoyens».

Sous le titre «Placer les emplois de qualité au cœur de la reprise», les dirigeants du G20 se sont engagés à «mettre en œuvre des plans de relance qui soutiennent les emplois décents, contribuent à préserver les emplois existants et donnent la priorité à la croissance de l'emploi». «En outre, nous continuerons à assurer des revenus, une protection sociale et un soutien à la formation pour les personnes sans emploi et pour ceux dont les emplois sont les plus menacés. Nous convenons que cette période de crise ne peut servir d'excuse pour ignorer ou affaiblir les normes du travail reconnues sur le plan international. Pour assurer une croissance mondiale qui bénéficie au plus grand nombre, nous devons mettre en œuvre des politiques

conformes aux principes et droits du travail fondamentaux de l'OIT.»

Le communiqué final stipule également que «notre nouveau cadre en vue d'une croissance forte, durable et équilibrée requiert des réformes structurelles permettant de créer des marchés du travail plus inclusifs, des politiques actives du marché du travail et des programmes d'enseignement et de formation de qualité». Le Sommet a demandé à l'OIT d'«élaborer une stratégie de formation à [son] intention».

Les Etats ont également salué l'adoption récente par l'OIT d'une résolution intitulée «Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi». «Nous engageons nos nations à adopter les éléments clés de son cadre général afin de faire avancer la dimension sociale de la mondialisation. Les institutions internationales devraient prendre en compte les normes de l'OIT et les objectifs du Pacte pour l'emploi dans leur analyse de la crise et de l'après-crise, et dans l'élaboration de leurs politiques.» Afin de poursuivre le travail sur les politiques de l'emploi, le président du Sommet de Pittsburgh a demandé au secrétaire américain à l'emploi d'inviter les ministres de l'Emploi et du Travail du G20 à se réunir début 2010.

## Les mesures prises par les gouvernements du G20 permettront de sauver jusqu'à 11 millions d'emplois en 2009

Les mesures en faveur de l'emploi et de la protection sociale prises par les gouvernements du G20 depuis le déclenchement de la crise économique auront permis de créer ou de sauver entre 7 et 11 millions d'emplois dans les pays du G20 cette année, selon un rapport du BIT présenté lors du Sommet du G20 en septembre dernier à Pittsburgh\*.

Le BIT prévoit aussi que la détérioration durable du marché du travail dans le monde en 2009 va provoquer une hausse du chômage mondial, estimée



\* Protéger les personnes, promouvoir l'emploi: de la réponse à la crise à la reprise et à la croissance durable. Pour plus d'informations sur le rapport du BIT présenté au Sommet du G20, merci de consulter [www.ilo.org/jobcrisis](http://www.ilo.org/jobcrisis).

>> entre 39 et 61 millions de personnes par rapport à 2007, qui pourrait se traduire par un chiffre record de 219 à 241 millions de chômeurs dans le monde – le plus haut niveau jamais enregistré.

Le rapport stipule que le «Pacte mondial pour l'emploi» approuvé en juin 2009 par les mandants tripartites de l'OIT (gouvernements, employeurs et travailleurs de 183 pays) propose une série de mesures entérinées au niveau international pour atteindre ces objectifs. Il examine les actions entreprises du milieu de l'année 2008 au 30 juillet 2009 par 54 pays représentant tous les niveaux de revenus et toutes les régions; les 32 mesures spécifiques adoptées ont été regroupées en quatre domaines, à savoir: stimulation de la demande de main-d'œuvre; soutien à l'emploi, aux demandeurs d'emploi et aux chômeurs; extension de la protection sociale et amélioration de la sécurité alimentaire; instauration du dialogue social et protection des droits au travail.

Selon ce rapport, les emplois préservés ou créés grâce aux mesures prises par les pays du G20 équivalent à une fourchette de 29 à 43 pour cent du total de la hausse du chômage dans la première moitié de 2009, ce qui signifie que sans ces mesures le chômage aurait augmenté d'autant dans ces pays.

L'étude du BIT a relevé que les six mesures les plus fréquemment prises concernaient des dépenses supplémentaires dans les infrastructures, des subventions et des réductions d'impôt pour les petites entreprises, des prêts aux PME, des programmes et des équipements de formation, des consultations avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, et la protection sociale à travers des revenus de transfert. Ces mesures correspondent exactement aux options politiques définies par le Pacte mondial pour l'emploi.

Le rapport souligne le manque d'attention porté à des mesures additionnelles pour lutter contre le trafic de main-d'œuvre et le travail des enfants, pour inciter les petites entreprises à répondre aux appels d'offres des marchés publics, pour promouvoir les consultations par secteurs d'activité, pour accroître les capacités d'inspection du travail et pour protéger les travailleurs migrants.

Alors que les premières réponses à la crise avaient pour but d'éviter un déclin précipité de l'emploi et d'atténuer son impact sur les plus fragiles, le rapport du BIT montre que les pays ont progressivement cherché à préparer la reprise en investissant dans de nouvelles infrastructures et en préparant la main-d'œuvre à des changements structurels tels que ceux qu'exige la conversion à de plus faibles émissions de carbone.

Le rapport du BIT observe que les pays à bas revenus auraient besoin de nouveaux soutiens pour renforcer leurs réponses à cette crise en matière d'emploi et de protection sociale.

Chaque année, quelque 45 millions de jeunes hommes et femmes arrivent sur le marché mondial de l'emploi, créant une pression supplémentaire sur des marchés déjà affectés par de très nombreux chômeurs, des personnes découragées de chercher un emploi et d'autres contraintes de travailler à temps partiel. Tout cela forme un défi incommensurable pour l'emploi, aujourd'hui comme dans un avenir proche. Une croissance économique soutenue et une croissance génératrice d'emplois sont toutes deux indispensables. Sinon, même si la reprise est enclenchée, un important déficit d'emplois disponibles pourrait persister pendant plusieurs années. Cela doit nous inciter à agir.

## Sécurité sociale: une réunion de l'OIT plaide en faveur de l'extension de la couverture

Du 2 au 4 septembre se sont réunis à Genève des délégués représentant les travailleurs, les employeurs et les ministres du Travail et de la Santé de 29 pays; ils ont proposé des politiques et des mesures à instaurer d'urgence pour renforcer et étendre la sécurité sociale à l'échelle mondiale.

A l'issue des trois jours de réunion, les participants de haut niveau ont estimé que l'on pouvait tirer d'importantes leçons de la crise économique et sociale mondiale. Dans ses conclusions, le Vice-ministre brésilien de la sécurité sociale Carlos Eduardo Gabas (voir aussi son interview en page 24 de ce numéro) a demandé que les régimes de protection sociale ne soient pas considérés comme un luxe ni



© M. Crozet/BIT

comme un fardeau pour la société, parce qu'ils jouent un rôle primordial pour alléger les conséquences de la crise et fonctionnent comme des mécanismes de stabilisation.

Le vice-ministre a également déploré que, en dépit de l'existence dans la plupart des pays d'au moins un régime de sécurité sociale, d'importantes lacunes persistent dans la couverture de la sécurité sociale, à la fois dans les pays industrialisés et les pays en développement.

Il s'est référé aux six conventions actualisées de l'OIT qui sont consacrées à la sécurité sociale et à la sécurité du revenu, et plus particulièrement la convention phare n° 102. Le fait que le Brésil, la Bulgarie et la Roumanie aient récemment décidé de ratifier cette convention et que plusieurs autres pays envisagent de le faire montre qu'elle garde toute sa pertinence. Les recherches et expériences menées par l'OIT dans différents pays montrent que les prestations de base de sécurité sociale sont abordables pour la plupart des pays, même si leur introduction devrait être réalisée progressivement sur quelques années.

La double stratégie proposée pour étendre la sécurité sociale a trouvé un large écho parmi les participants à la réunion. La dimension «horizontale» de l'extension consiste par exemple à augmenter le nombre de personnes couvertes par les mécanismes de protection sociale, notamment dans l'économie informelle, grâce à une série de politiques publiques telles que les soins de santé de base pour tous, les allocations familiales et les pensions minimales pour les personnes âgées ou handicapées. La seconde dimension «verticale» de la stratégie se réfère aux normes de la couverture de sécurité sociale telles que définies par les conventions et les recommandations concernées de l'OIT.

Dans plusieurs pays, les programmes de transfert sociaux se sont révélés de précieux outils pour alléger la pauvreté. Cependant, des programmes comme la *Bolsa Família* au Brésil et les *Oportunidades* au Mexique exigent des capacités institutionnelles et des investissements pour réunir des connaissances aux niveaux national et local. Les expériences de ces pays montrent que le coût d'un régime qui a atteint son rythme de croisière est abordable, ne représentant que 0,5 pour cent du PNB.



# Les investisseurs internationaux soutiennent l'industrie textile d'Haïti



© C. Perthuis/BIT

En octobre dernier, Travailler mieux, un programme de partenariat unique entre l'OIT et la Société financière internationale (SFI), a organisé le premier forum d'investisseurs internationaux de l'histoire à Haïti, dans le cadre d'un nouveau projet destiné à créer des emplois et à favoriser le développement durable et des pratiques sociales responsables dans l'industrie textile du pays.

Plus de 70 délégués représentant les acheteurs internationaux du secteur textile, les fournisseurs haïtiens, les organisations de travailleurs et d'employeurs, le gouvernement haïtien, le ministère du Travail des Etats-Unis, le représentant commercial des Etats-Unis et la Commission CTMO Hope, entre autres, ont assisté au forum.

Les participants au forum ont exprimé leur soutien à Travailler mieux Haïti; ils ont souligné l'importance des pratiques sociales responsables pour renforcer la compétitivité de l'industrie textile d'Haïti. Dans une

déclaration commune, les bailleurs présents ont fait part de «leur conviction et de leur espoir que l'alliance de Hope II et de Travailler mieux serait source de bénéfices économiques durables pour Haïti».

Travailler mieux Haïti, financé par le ministère américain du Travail, est mis en œuvre dans le cadre de la législation Hope II (sigle anglais désignant des mesures d'encouragement aux partenariats avec Haïti), approuvée par le Congrès américain l'an dernier. Hope II exempte de droits de douane l'entrée de certains produits sur le marché américain et prévoit des dispositions pour améliorer les conditions de travail. L'initiative Hope II est censée créer des milliers d'emplois en Haïti.

«La mise en place de Travailler mieux en Haïti constitue une excellente occasion de soutenir des pratiques sociales responsables dans l'industrie textile à travers une coopération étroite des investisseurs internationaux, des producteurs locaux, des syndicats et du gouvernement», affirme Ros Harvey, directrice du programme mondial Travailler mieux. «Grâce à cette coopération et en gérant d'autres questions comme la bonne gouvernance, des infrastructures solides, une main-d'œuvre qualifiée et un environnement stable, Travailler mieux va jouer un grand rôle pour déterminer la pérennité du secteur haïtien du textile et de l'habillement.»

S'adressant aux dirigeants d'entreprises internationales parrainées par la Banque interaméricaine de développement (BIAD), l'ancien Président américain Bill Clinton, actuel Envoyé spécial de l'ONU à Haïti, a fait référence au programme Travailler mieux en déclarant: «L'OIT, s'appuyant sur le succès remporté au Cambodge avec le doublement des effectifs dans le secteur textile, fait équipe avec la SFI pour procéder de la même manière ici. Les fabricants textile, l'OIT et le gouvernement haïtien travaillent ensemble pour se conformer aux principes directeurs de l'OIT et pour veiller au respect des droits des travailleurs.»

L'industrie textile en Haïti emploie 21 000 travailleurs dans 30 usines, ce qui représente 8 pour cent de l'emploi dans l'ensemble du secteur formel du pays.

# Le BIT aborde la question des personnes handicapées en période de crise économique et de reprise



© M. Crozet/BIT

Le BIT a organisé un débat sur «Les personnes handicapées en période de crise économique» le 12 novembre 2009. L'actrice américaine Marlee Matlin, lauréate d'un oscar, star de la télévision et militante, qui est malentendante depuis l'âge de 18 mois, a rehaussé cet événement de sa présence et a plaidé pour que les personnes handicapées soient prises en compte dans les plans de stimulation et de soutien à la reprise économique.

GENÈVE – Les personnes porteuses de handicap représentent environ 10 pour cent de la population mondiale, soit 650 millions de personnes, et quelque 20 pour cent des pauvres dans le monde. Il ne fait aucun doute que la crise économique mondiale pourrait avoir un effet démesuré sur ceux qui souffrent de handicap, en particulier les femmes.

Marlee Matlin était porteuse d'un message d'espoir tempéré d'inquiétude. Avertissant du fait que

les personnes handicapées risquaient de voir s'aggraver leur exclusion du monde du travail en raison de la crise, elle a ajouté que «les personnes handicapées devaient aussi être prises en compte dans les programmes et les services, y compris la formation professionnelle, qui contribuent à les armer et les préparer pour la reprise économique».

M<sup>me</sup> Matlin a souligné que les personnes handicapées sont confrontées à la pauvreté à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement, citant des études qui montrent qu'environ la moitié des adultes en âge de travailler qui vivent dans la pauvreté depuis au moins douze mois ont un handicap. Dans le même temps, elle a précisé que les femmes handicapées sont particulièrement menacées par la pauvreté, surtout dans les pays en développement.

Des avertissements ont également été lancés par le Directeur général du BIT, Juan Somavia, par le Directeur exécutif du secteur Emploi du BIT, José Manuel Salazar-Xirinachs, et par d'autres experts tels que Peter Purton, Chargé des politiques d'égalité et des droits dans le secteur de l'emploi au Congrès des syndicats du Royaume-Uni, et Bernie Jones, Directeur international de Shaw Trust Ltd, Royaume-Uni.



© M. Crozet/BIT



S.E. l'Ambassadeur Dáithí Ó Ceallaigh, Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'ONU, a évoqué le soutien de l'Irish Aid au travail de l'OIT pour promouvoir des débouchés pour les personnes handicapées dans les pays en développement, ainsi que la législation et les politiques mises en place en Irlande pour prohiber la discrimination à l'encontre des personnes handicapées.

M. Somavia a rappelé que la crise économique avait ébranlé la société au point qu'on ne pouvait faire comme si rien ne s'était passé. Il a indiqué que le Pacte

mondial pour l'emploi de l'OIT pointe la nécessité d'aider les plus vulnérables qui sont les plus durement frappés par la crise. Il a appelé à «agir pour qu'au même titre que n'importe quel autre travailleur, les personnes handicapées soient protégées et responsabilisées. C'est l'approche de l'OIT».

Il a ajouté qu'«une des clés du combat pour le changement est l'inspiration que nous tirons de ceux qui osent. Marlee Matlin s'est liée avec tant de ceux qui souffrent non pas à cause de leur handicap, mais à cause de l'attitude de la société vis-à-vis du handicap».

De son côté, le Directeur exécutif du secteur Emploi du BIT, M. Salazar, a déclaré que l'OIT œuvrait à l'accroissement du taux d'activité des personnes handicapées, notamment parmi les femmes, afin de veiller à ce qu'elles ne soient pas discriminées et reçoivent un salaire égal aux autres travailleurs, ainsi qu'à la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle, et à la dissolution du lien entre pauvreté et handicap.

M<sup>me</sup> Matlin a conclu son intervention par une citation du premier Président malentendant de l'Université Gallaudet, la seule université au monde spécifiquement conçue pour les sourds et malentendants, qui dit: «La seule chose qu'un sourd ne peut pas faire, c'est entendre.» Elle a conclu en ajoutant: «Ce qui nous laisse un monde de possibilités à réaliser. Je crois de tout mon cœur que le 'véritable' handicap dont nous souffrons ne se trouve pas dans nos oreilles, nos yeux, nos bras ou nos jambes, il est dans l'esprit de ceux qui nous handicapent.»



© M. Crozet/BIT



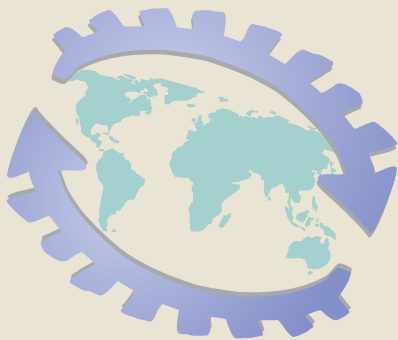


Au cours de sa visite à Genève, Marlee Matlin a également rencontré des enfants malentendants, âgés de 6 à 16 ans, dans une école primaire. M<sup>me</sup> Matlin leur a fait part de son expérience d'actrice, de mère et d'auteur; elle a évoqué son rôle de porte-parole des personnes handicapées, plaidant en faveur d'une meilleure reconnaissance de leurs droits dans le monde du travail.

Toutes les photos: © BIT/Marcel Crozet

## CHAMPS D'ACTION

ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LE MONDE ENTIER PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL OU AVEC SON APPUI



## Promouvoir les emplois verts au Bangladesh

■ Dans le cadre de son initiative mondiale en faveur des emplois verts, l'OIT va apporter son soutien technique au Bangladesh pour le développement des énergies propres et renouvelables. A cet effet, le Bureau pour l'emploi et la formation de la main-d'œuvre, un institut national d'enseignement professionnel, et la Grameen Shakti, une filiale de la Grameen Bank, ont signé un protocole d'entente à Dhaka en septembre dernier. Aux termes de ce protocole, la formation qualifiante sera confiée à des techniciens en énergie solaire dans tout le pays. Cet accord constitue un bon exemple de partenariat public-privé entre deux agences qui souhaitent promouvoir les énergies renouvelables au Bangladesh. Grameen Shakti a jusqu'à présent installé plus de 225 000 systèmes solaires à usage domestique, en raccordant 12 000 à 15 000 nouveaux systèmes chaque mois. Le programme a ainsi créé un nouveau gisement d'emplois au Bangladesh où l'initiative du BIT en faveur des emplois verts avait été lancée l'an dernier.

## Coopérer pour lutter contre la pauvreté en Afrique

■ Le 14 septembre 2009, l'OIT a lancé le quatrième appel à propositions

pour promouvoir les organisations d'économie sociale basées sur les valeurs et les principes coopératifs à travers le programme de structure coopérative panafricaine CoopAfrica. Il s'agit d'un programme de partenariat mis en œuvre par l'OIT et financé par le Département britannique de coopération au développement (DFID) destiné à soutenir le développement et la promotion des coopératives en Afrique. Parmi les partenaires figurent l'Alliance coopérative internationale, le Collège coopératif du Royaume-Uni, la Confédération syndicale internationale, le Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives et l'Union africaine. Huit pays africains sont appelés à participer à cet appel d'offres très compétitif. Trois appels avaient déjà été organisés en juin et en novembre 2008 ainsi qu'en mai 2009. Grâce à ces appels, 55 organisations ont été sélectionnées pour recevoir des subventions de CoopAfrica, pour un financement total d'environ 2 700 000 dollars.



© M. Cozzer/BIT

## Vers un nouvel instrument international des droits de l'homme sur le VIH/sida

■ En août 2009, l'OIT a publié le premier projet de texte d'une norme internationale du travail, sous forme de recommandation, sur le VIH/sida et le monde du travail. Se basant sur les discussions qui se sont déroulées lors de la Conférence internationale du Travail en juin dernier, le projet de texte a été envoyé aux Etats Membres à des fins de consultations tripartites. S'il est adopté en 2010, ce sera le premier instrument relatif aux droits de l'homme dédié spécifiquement au VIH/sida. Les gouvernements, en consultation avec les organisations de travailleurs et d'employeurs, devaient envoyer leurs commentaires sur le projet au BIT pour le mois de novembre 2009. Les ministres du Travail ont été avisés qu'ils devaient consulter les autres ministres et institutions nationales qui traitent du VIH/sida, comme les ministres de la Santé et les commissions nationales sur le sida, ainsi que les autres organisations concernées, notamment les associations de personnes vivant avec le virus. Une seconde discussion aura lieu en juin 2010 en vue d'adopter l'instrument.

## L'OIT et l'Allemagne signent un accord sur l'élimination du recrutement précoce au Myanmar

■ Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et l'OIT vont coopérer dans la mise en œuvre au



Myanmar d'un projet intitulé «Eradication du recrutement précoce au Myanmar». A cette fin, le Bureau fédéral des affaires étrangères a fait une donation de 737 055 dollars pour la période juillet 2009-mai 2010. Conformément à la convention (n° 29) sur le travail forcé, le projet vise à: garantir que les procédures de conscription et d'enrôlement se conforment aux lois nationales et internationales applicables; promouvoir des mesures légales, administratives et autres afin de prévenir le recrutement précoce; chercher inlassablement et sans condition à libérer tous les enfants recrutés ou utilisés illégalement par des groupes ou des forces armées; favoriser le suivi de l'application de la convention aux niveaux national, régional et international et en rendre compte; veiller à ce que les enfants enrôlés de force soient traités comme des victimes et pas comme des criminels. En mars 2002, l'OIT et le gouvernement du Myanmar se sont mis d'accord pour qu'un officier de liaison de l'OIT soit nommé au Myanmar pour aider le pays à éradiquer le travail forcé. En 2007, un mécanisme d'enregistrement des plaintes des victimes du travail forcé a été instauré. L'officier de liaison et son personnel sont en charge de ce mécanisme. Un nombre considérable et croissant de cas traités concerne le recrutement de mineurs dans les forces armées.

## Mission de haut niveau de l'OIT aux Philippines sur l'application de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical

■ Une mission de haut niveau de l'OIT s'est rendue aux Philippines du 22 au

29 septembre 2009 pour passer en revue les questions liées à l'application en droit et en pratique de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, que les Philippines ont ratifiée en 1953. Les Philippines figurent parmi les 25 cas discutés en 2007 par la Commission de l'application des normes de la Conférence internationale du Travail et, après un certain nombre de plaintes soumises par les syndicats aux organes de contrôle de l'OIT, ont été invitées à accepter une mission de haut niveau. En 2009, le gouvernement philippin a accepté cette mission pour identifier les domaines dans lesquels l'OIT pouvait apporter un soutien et une assistance technique aux fins d'une application effective de la convention. La mission a rencontré les agences gouvernementales concernées, les syndicats et les organisations patronales et a procédé à des visites d'usines. Elle a passé en revue les amendements législatifs et les lois locales en souffrance devant le Congrès, ainsi que les vides juridiques à combler pour mettre la loi nationale en conformité avec la convention n° 87. Le rapport de la mission a été mis à la disposition du gouvernement et des organisations syndicales et patronales, avant d'être soumis aux organes de contrôle de l'OIT.

## Les conditions de travail du personnel domestique en débat

■ Le travail domestique rémunéré demeure une forme presque invisible de l'emploi dans de nombreux pays et par conséquent de nombreux travailleurs domestiques endurent de très mauvaises conditions de travail: ils sont sous-payés, ont des horaires de travail très lourds, ils sont très isolés et menacés par le harcèlement sexuel. Dans les cas les plus extrêmes, les travailleurs domestiques se

retrouvent dans des conditions assimilables au travail forcé ou à l'esclavage. Pour les plus jeunes, ce type d'emploi est synonyme d'une des pires formes de travail des enfants. En septembre dernier, les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs de Thaïlande et de la République démocratique populaire lao ont pris part à une consultation formelle sur l'élaboration d'une norme internationale du travail d'avant-garde qui couvrirait des millions de travailleurs domestiques dans le monde. En juillet 2009, des événements similaires ont eu lieu en Inde et en Indonésie. En réponse à ces préoccupations, l'OIT a mis ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale du Travail (CIT) en vue d'adopter une nouvelle convention ou recommandation internationale.

## L'OIT soutient la campagne «Prenons la mer!»

■ Investir dans la formation des gens de mer est l'une des recommandations adoptées lors de la Conférence hémisphérique en vue d'une ratification rapide et généralisée et d'une mise en œuvre effective de la convention du travail maritime, 2006 (CTM 2006), qui s'est déroulée du 7 au 10 septembre 2009 à La Barbade. La réunion a présenté l'industrie maritime comme une solution viable pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, encourageant ainsi la campagne «Prenons la mer!» lancée par l'Organisation maritime internationale (OMI). La région de l'Amérique latine et des Caraïbes abrite deux des plus vastes nations du pavillon – le Panama et les Bahamas, qui représentent approximativement 10 500 navires enregistrés. Ces deux Etats du pavillon ont déjà ratifié la Convention du travail maritime, 2006, qui proposera une «charte des droits» complète et applicable aux gens de mer et offrira des chances égales pour tous





© M. Crozet/BIT

aux armateurs, une fois qu'elle entrera en vigueur et sera appliquée par les Etats Membres de l'OIT. La convention propose un cadre de référence pour les conditions de vie et de travail décentes à bord des navires et devrait donc rendre ce secteur d'activités plus attractif pour les demandeurs d'emploi.

## Une ONG salvadorienne reçoit le Prix OIT-Fondation Schwab

■ Le mois dernier, l'ONG salvadorienne Agape s'est vu accorder le Prix de l'Entrepreneuriat social 2009 pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine. Le prix, décerné par l'OIT et la Fondation Schwab, récompense la contribution d'Agape à l'amélioration du sort de milliers de Salvadoriens pauvres, ainsi que son sens des responsabilités et de l'innovation dans la mise en œuvre d'une entreprise à succès. Agape – un mot grec qui signifie amour inconditionnel – gère 47 programmes sociaux, productifs, éducatifs et spirituels qui bénéficient à plus de 50 000 personnes en situation de vulnérabilité à travers le pays. Les pro-

## L'OIT se réjouit du soutien financier américain pour lutter contre le travail des enfants dans le monde

Le programme focal de l'Organisation internationale du Travail pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) s'est réjoui de l'attribution par le ministère américain du Travail de 59 millions de dollars de nouvelles subventions pour lutter contre le travail des enfants dans 19 pays à travers le monde.

Sur un montant total de 59 millions de dollars, l'IPEC s'est vu allouer 39 371 000 dollars. Une grande partie de ces fonds est destinée à soutenir les projets par pays de l'IPEC en Afrique, en Asie et en Amérique latine où, malgré les progrès significatifs enregistrés ces dernières années dans la lutte contre le travail des enfants, des millions d'enfants sont toujours contraints de travailler aux dépens de leur santé, de leur éducation et de leur avenir.

«Les Etats-Unis sont l'un de nos principaux partenaires dans le combat international en vue d'éliminer les pires formes de travail des enfants. Ces subventions vont nettement dynamiser les projets de l'IPEC qui visent à remédier efficacement et durablement au travail des enfants», a déclaré Michele Jankanish, Directrice de l'IPEC.

En plus de sauver des dizaines de milliers de garçons et de filles du travail des enfants à travers le monde, ces fonds contribueront à améliorer la collecte et l'analyse de données relatives au travail des enfants, à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'action concernant le travail des enfants et à renforcer les partenariats internationaux dans le domaine de l'agriculture.

«Ces fonds nous parviennent à un moment charnière pour les plus fragiles dans le monde, alors

que la crise économique met sous pression des millions de familles laborieuses pauvres. Le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT adopté en juin de cette année pour faire face à la crise appelle à redoubler d'efforts pour parvenir à l'élimination et à la prévention d'une hausse du travail des enfants. Ces subventions constituent une étape importante à l'appui de cet objectif», a ajouté M<sup>me</sup> Jankanish.

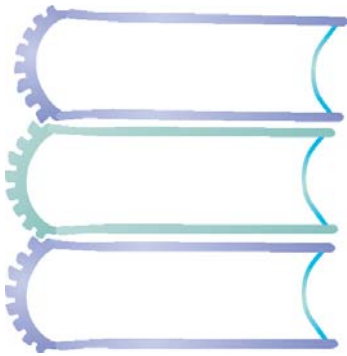
En Afrique, l'IPEC va recevoir plus de 15 millions de dollars pour des projets d'assistance directe au Kenya, au Malawi, au Nigéria, au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Zambie et pour renforcer le cadre politique des pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Une autre somme de 11,5 millions de dollars ira financer des projets au Mexique, au Brésil, en Equateur, en Bolivie et au Paraguay, alors que près de 5 millions seront affectés aux Philippines et à l'Indonésie. L'OIT recevra également plus de 7 millions pour la collecte et l'analyse de données, y compris 2,8 millions en appui au plan d'action mondial de l'IPEC.

Le Plan d'action vise à éradiquer les pires formes du travail des enfants d'ici 2016 et prie instamment les Etats Membres de l'OIT de concevoir et mettre en place des mesures appropriées et assorties de délais en conformité avec la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants. La convention 182 a connu le processus de ratification le plus rapide de l'histoire de l'OIT et il ne manque que 12 pays pour obtenir une ratification universelle inédite par la totalité des 183 Etats Membres de l'OIT.

grammes incluent une maison de retraite, une université pour étudiants issus de familles à faibles revenus, un restaurant communal, plusieurs dispensaires, une chaîne de télévision et une maison d'édition, entre autres. L'alliance par Agape d'un fort engagement social et d'une organisation digne d'une véritable entreprise a été louée par Virgilio Levaggi, Directeur du Bureau de l'OIT pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine, lors de la

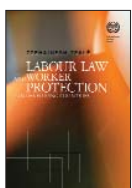
cérémonie de remise du prix: «En combinant l'engagement social et l'innovation dans les affaires, l'entrepreneur social joue un rôle crucial dans la promotion du travail décent et de l'insertion sociale – deux buts essentiels de l'OIT dans cette période difficile que traversent le monde et la région. Ce prix récompense la contribution d'Agape à ce que nous croyons être la bonne façon d'aller de l'avant», a-t-il déclaré.

## MÉDIATHÈQUE



■ **Rapport sur le travail dans le monde 2009. La crise mondiale de l'emploi.** ISBN 978-92-9014-908-8. Genève, BIT, 2009. 50 \$; 35 €; 55 CHF. Également disponible en anglais et en espagnol.

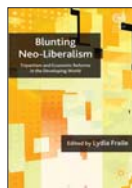
L'édition 2009 du Rapport sur le travail dans le monde examine les stratégies pour surmonter les défis immédiats de la crise économique et de l'emploi, tout en posant les bases d'une croissance plus durable. Dans le rapport figurent une étude de la situation à moyen terme du marché du travail et une évaluation des enseignements à tirer des réponses apportées par les pays à ce jour. En vue de relever les défis à moyen terme, le rapport estime la manière dont les mécanismes de financement des entreprises pourraient être plus durables; il examine les liens entre les politiques centrées sur l'économie verte et la création d'emplois; il évoque de nouvelles possibilités de penser le développement, en particulier la question de la protection sociale dans les pays en développement, et explore le thème de la mondialisation et le rôle des normes internationales du travail dans la période d'après-crise.



■ **Labour Law and Worker Protection in Developing Countries**

Édité par Tzehainesh Teklè. ISBN 978-92-9014-894-4. Genève, BIT, 2009. Co-publié avec Hart Publishing. 55 \$; 40 €; 60 CHF.

Cette nouvelle étude délaisse les débats savants et politiques autour du rôle du droit du travail à l'époque de la mondialisation dans les pays et les systèmes de droit du travail de l'hémisphère Nord pour s'intéresser à ceux du Sud. Inscrivant son analyse dans le cadre des débats érudits actuels sur les défis et l'avenir du droit du travail, ce livre passe scrupuleusement en revue la littérature consacrée au sujet et réfléchit aux nouvelles conceptions de la protection des travailleurs, ainsi qu'à l'adéquation des catégories et des outils juridiques utilisés pour l'obtenir, avec une attention particulière accordée à la capacité de la législation du travail à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes.



■ **Blunting Neo-Liberalism. Tripartism and economic reforms in the developing world.**

Édité par Lydia Fraile. ISBN 978-92-9014-896-8. Genève, BIT, 2009. Co-publié avec Palgrave Macmillan. 100 \$; 75 €; 110 CHF.

*Blunting Neo-Liberalism* est à notre connaissance le premier ouvrage à examiner l'impact du tripartisme à travers le monde en développement. La notion de tripartisme fait référence à la consultation et à la négociation des politiques publiques entre gouvernements, entreprises et main-d'œuvre. Alors que ce mode d'élaboration des politiques a fait l'objet de beaucoup de recherches dans les pays industriellement avancés, la littérature sur le tripartisme est rare dans le reste du monde et se limite surtout à décrire les institutions de pays ou régions spécifiques. Ce volume couvre huit études de cas d'Afrique, d'Asie, d'Europe orientale et d'Amérique latine. Il se concentre sur les années 1990 et le début des années 2000, une époque de libéralisation économique. Le tripartisme a-t-il altéré le mouvement des réformes économiques néolibérales? A-t-il rendu ces réformes plus socialement équitables

et/ou politiquement durables? A-t-il accru les marges de manœuvre des décideurs politiques nationaux vis-à-vis des acteurs internationaux? Ce sont les questions traitées dans ces études de cas qui nous offrent un riche matériau empirique de première main.



■ **Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement**

Marc Bacchetta, Ekkehard Ernst et Juana Paola Bustamante. ISBN 978-92-2-22719-8. Genève, BIT, 2009. Co-publié avec l'OMC. 33 \$; 23 €; 35 CHF.

Cette étude donne un aperçu de la recherche actuelle sur la relation entre la mondialisation du commerce et l'emploi informel dans les économies en développement. S'appuyant sur la littérature universitaire existante et complétée par une nouvelle recherche entreprise par l'OIT et l'OMC, l'étude discute l'impact de réformes commerciales sur les différentes dimensions de l'emploi informel. Divers mécanismes de transmission sont débattus, les résultats des études par pays étant évalués à l'aune des comparaisons internationales. L'ouvrage analyse les politiques que doivent adopter les pays possédant de vastes secteurs informels pour tirer parti des réformes commerciales et maximiser les bénéfices du commerce international. Il aborde ce qui empêche l'ouverture du commerce de se traduire par des taux de croissance plus élevés et durables à long terme; il se penche sur les connexions entre politiques commerciales, sociales et de travail qui peuvent créer des conditions qui permettent aux pays de s'intégrer avec succès dans l'économie mondiale. Cette étude intéressera tous ceux qui sont parties prenantes à ce débat, en particulier les spécialistes du commerce, les économistes, les décideurs politiques, les employeurs et les syndicats.



### ■ Concealed Chains: Labour Exploitation of Chinese Migrants in Europe

Edité par Yun Gao. Genève, BIT, 2009. 36 \$; 26 €; 40 CHF.

Ce livre pionnier expose le monde caché des migrants chinois illégaux dans trois pays européens: la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Les travailleurs chinois qui émigrent vers l'Europe paient des sommes d'argent considérables à des intermédiaires, ce qui les endette lourdement avant même d'avoir parfois entamé leur périple. Exposés à divers risques pendant leur trajet migratoire, ils arrivent dans leur pays de destination vulnérables à une extrême exploitation et parfois même au travail forcé. A travers l'analyse de la relation de travail entre les différents acteurs du marché du travail, le livre essaie de comprendre les liens qui relient les travailleurs chinois vulnérables aux marchés du travail européens et une chaîne de production internationale complexe. En présentant des études de cas détaillées, une explication claire des cadres juridiques nationaux et internationaux et une vue d'ensemble du mécanisme de migration entre la Chine et l'Europe, ce livre est une importante contribution pour comprendre comment briser ces modèles d'exploitation de la main-d'œuvre.



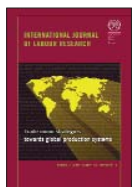
### ■ Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi

ISBN 978-92-2-122700-7. Genève, BIT, 2009. Egalement disponible en anglais et en espagnol. 32 \$; 23 €;

35 CHF.

Le Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi s'est déroulé du 15 au 17 juin 2009 à Genève pour répondre à la crise financière et à ses graves répercussions sur le chômage mondial, la pauvreté et les inégalités. Avec les interventions des chefs d'Etat et de gouvernement, des vice-présidents, des ministres et des dirigeants des organisations de travailleurs et d'employeurs du monde entier, le sommet a été le théâtre de trois jours de débat intense sur les différents aspects de la crise.

Regroupant les résumés des débats des panels, ainsi que l'intégralité des discours des dirigeants mondiaux lors du sommet, cet ouvrage inventorie les diverses réponses régionales et nationales à la crise de l'emploi et reflète un engagement commun pour enrayer ses conséquences socio-économiques. Il comprend aussi le texte du Pacte mondial pour l'emploi, une réponse politique concrète émanant de la Conférence internationale du Travail, qui fut présenté au sommet et y a recueilli un large soutien de la part de la communauté internationale, y compris le G8 et le G20.



### ■ Journal international de recherche syndicale

ISBN 978-92-2-222309-1. Publié deux fois par an en anglais, en espagnol et en français.

Chaque numéro est consacré à un thème spécifique. 42 \$; 30 €; 45 CHF.

Le Journal international de recherche syndicale est une nouvelle revue lancée à l'automne 2009 par le Bureau des activités pour les travailleurs du BIT. Elle a pour but de fournir une vue d'ensemble des recherches récentes dans le domaine des politiques sociales et de travail de la part de chercheurs et d'universitaires spécialistes des syndicats, des ministres du Travail et des universitaires de toutes les disciplines concernées dans le monde – relations professionnelles, sociologie, droit, économie et science politique.

Vol. 1 n° 1 (octobre 2009)

Les stratégies syndicales face aux systèmes mondiaux de production

Vol. 1 n° 2 (décembre 2009)

Les stratégies capitalistes mondiales et les réponses syndicales



### ■ Ergonomic Checkpoints. Practical and easy-to-implementation solutions for improving safety, health and working conditions. Seconde édition.

Préparé par le Bureau international du Travail en collaboration avec l'Association internationale d'ergonomie. Genève, BIT, à paraître (janvier

2010). ISBN 978-92-122666-6. 40 \$; 30 €; 45 CHF.

Entièrement révisée et augmentée, cette nouvelle édition des très fameux «Points de contrôle ergonomiques» a pour but de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, et d'améliorer la sécurité, la santé et les conditions de travail. S'appuyant sur la riche expérience des praticiens dans l'application de ces points de contrôle, la seconde édition contient des textes révisés, des points de contrôle supplémentaires et de nouvelles illustrations en couleur. Le manuel présente 132 solutions réalistes et adaptables aux problèmes ergonomiques qui se posent dans toute une série de situations au travail. Chacun des points de contrôle ergonomiques illustrés préconise une action, explique sa raison d'être et la manière de la mettre en œuvre, et donne d'autres conseils et points à mémoriser. Un modèle de liste de contrôle est également inclus; elle peut s'adapter à des lieux de travail spécifiques. Le manuel est conçu à l'usage de tous ceux qui sont concernés par l'aménagement d'un meilleur lieu de travail: employeurs, superviseurs, travailleurs, inspecteurs, personnel en charge de la santé et de la sécurité, formateurs et éducateurs, travailleurs détachés, ingénieurs, ergonomistes et concepteurs.

### ■ Approaches to Attribution of Detrimental Health Effects to Occupational Ionizing Radiation Exposure and their Application in Compensation Programmes for Cancer (OSH 73)

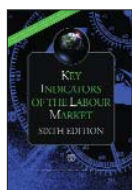
Séries Sécurité, hygiène et médecine du travail, n° 73. Genève, BIT, novembre 2009. ISBN 978-92-2-122413-6. 32 \$; 23 €; 35 CHF.

Les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants dans le cadre de leur travail peuvent demander une indemnisation s'ils développent un cancer. Cependant, le cancer est une maladie répandue, en particulier pendant la vieillesse, et la plupart des cancers sont provoqués par des facteurs de risques non professionnels. Compilé par des experts internationaux, cet ouvrage examine en détail les fondements scientifiques de l'attribution



du risque, en s'intéressant en particulier aux questions de méthodologie associées à l'attribution des cancers individuels à des expositions antérieures aux rayonnements professionnels. Les caractéristiques générales des mécanismes d'indemnisation sont également présentées, avec des exemples de mécanismes d'indemnisation de différents pays, qui illustrent une variété d'approches.

Publiée conjointement par trois organisations internationales dont les mandats ont trait à la santé au travail et aux rayonnements ionisants – l'OIT, l'AIEA et l'OMS – la publication sera utile aux autorités nationales, aux syndicats, aux employeurs et autres parties qui souhaitent garantir une approche équitable de l'indemnisation des travailleurs.



#### ■ Les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT)

Sixième édition (comportant un CD-Rom). ISBN 978-92-2-122684-0. Genève, BIT, à paraître (janvier 2010).

250 \$; 180 €; 275 CHF.

Cet important outil de référence répond aux besoins toujours croissants d'informations valables, actualisées et accessibles sur un monde du travail qui change rapidement. Existant depuis dix ans maintenant, les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT) offrent à l'utilisateur un accès instantané et aisé à des données et des analyses sur les marchés du travail dans le monde.

Recueillant une somme considérable d'informations à partir de banques de données internationales et de sources statistiques régionales et nationales, cet outil de référence fournit des données sur plus de 200 pays pour les années 1980 et toutes les années ultérieures disponibles. Les ICMT proposent un éventail de 20 indicateurs clés du marché du travail et de variables relatives à l'emploi (statut, secteur, horaires, etc.), au manque de travail et aux caractéristiques des demandeurs d'emploi, éducation, salaires, coûts d'indemni-

sation, productivité du travail, travailleurs pauvres. Tous ensemble, ces indicateurs constituent une base de connaissances solide pour traiter les questions clés relatives à l'emploi productif et au travail décent.

Egalement disponible en CD-Rom – Version Windows: Indicateurs clés du marché du travail (ICMT) CD-Rom, septembre 2009. ISBN 978-92-2-022686-5. 90 \$; 70 €; 100 CHF. Trilingue anglais/français/espagnol.



#### ■ Annuaire des statistiques du travail, 2009

Séries chronologiques. ISBN 978-92-2-022238-6. 275 \$; 195 €; 290 CHF. Trilingue anglais/français/espagnol.

Depuis sa première parution en 1935-36, l'Annuaire des statistiques du travail est devenu l'ouvrage statistique par excellence pour les questions de travail. Sous une forme systématique, il réunit un vaste ensemble de données provenant de multiples sources officielles en provenance de quelque 190 pays. Les séries chronologiques contiennent 31 tableaux correspondant aux neuf grands chapitres suivants: population active, emploi, chômage, durée du travail, salaires, coût de la main-d'œuvre, prix à la consommation, lésions professionnelles, grèves et lock-out. Les séries couvrent en général les dix dernières années.

Egalement disponible en CD-Rom – Version Windows: ISBN 978-92-2-122241-5. Utilisateur simple: 275 \$; 195 €; 290 CHF. Utilisateurs multiples: 415 \$; 290 €; 435 CHF. En anglais seulement.



#### ■ Annuaire des statistiques du travail, 2009

Profils des pays. ISBN 978-92-2-022239-3. 190 \$; 130 €; 200 CHF. Trilingue anglais/français/espagnol.

Profils des pays présente les dernières statistiques disponibles sous un nouveau format (sans séries chronologiques) sur chacun des sujets listés dans l'Annuaire des statistiques du travail, 2009 Séries

chronologiques pour plus de 200 pays, zones et territoires. Il inclut également des estimations mondiales et régionales sur la population active, l'emploi et le chômage. Des données mensuelles, trimestrielles ou semestrielles relatives aux séries générales sur l'emploi, le chômage, la durée du travail, les salaires et les indices des prix à la consommation sont publiées dans le Bulletin des statistiques du travail.

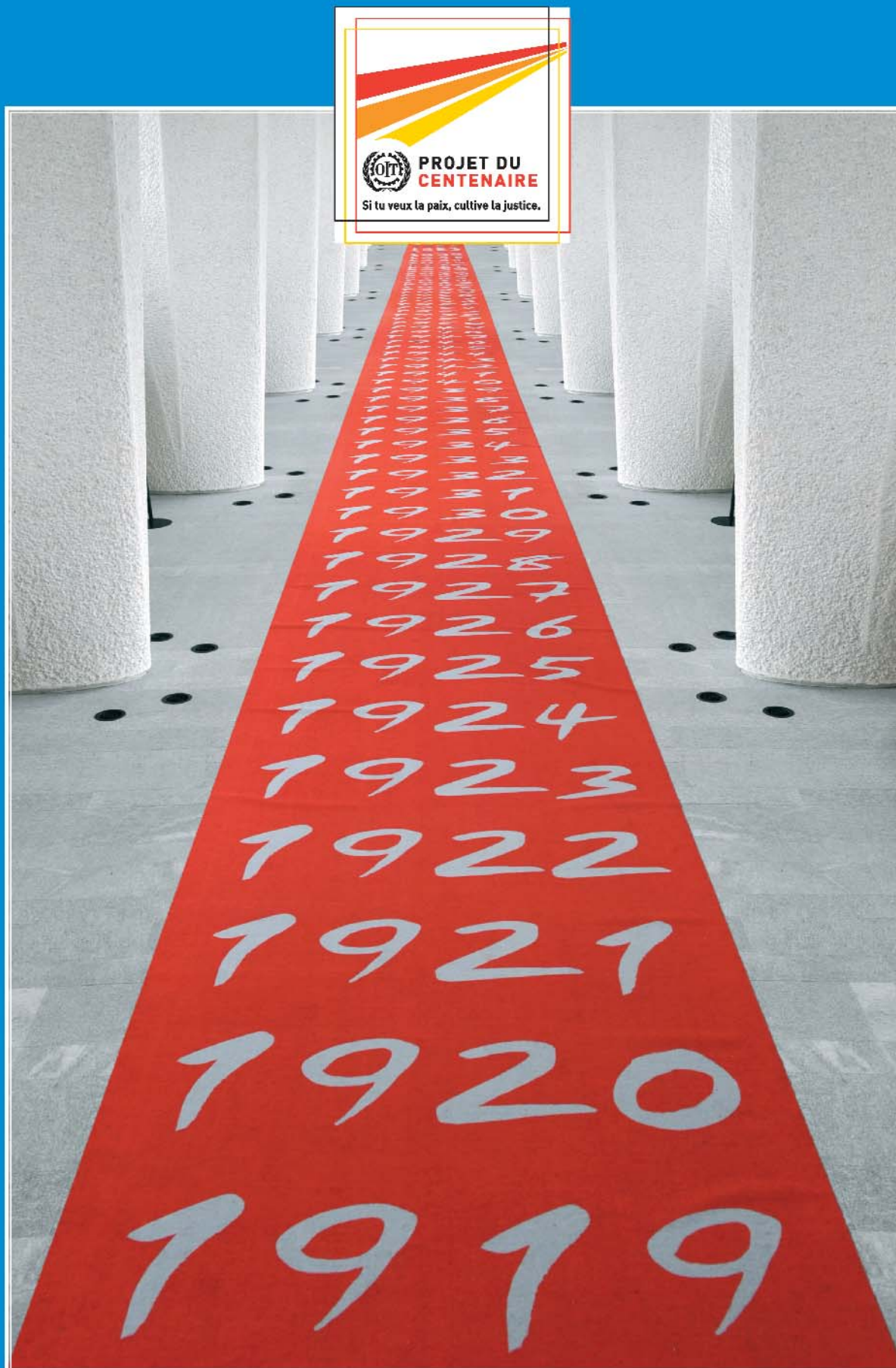
Offre spéciale pour les deux titres: Séries chronologiques + Profils des pays. ISBN 978-92-2-022240-9. 375 \$; 260 €; 390 CHF.



#### ■ The Financial and Economic Crisis. A Decent work response

ISBN 978-92-2-9014-900-2. Genève, BIT, 2009. 25 \$; 16 €; 25 CHF.

La crise bancaire de 2008 a débouché sur la plus grave catastrophe économique mondiale depuis la Grande Dépression. L'économie réelle est en danger et les perspectives d'emploi continuent de diminuer. Cette étude passe en revue les réponses déployées dans le monde face à la crise et contribue au débat en cours sur la restauration de la stabilité. L'étude identifie les déséquilibres mondiaux, les déficits de travail décent et les inégalités comme étant les principaux facteurs de la crise et discute de la nécessité d'un pacte mondial pour l'emploi afin de soutenir la reprise. En insistant particulièrement sur la promotion de l'emploi et de la protection sociale, et l'engagement international en faveur d'une économie forte, propre et juste, le plan de relance préparerait le terrain pour une croissance et un développement durables. Rédigé pour préparer les débats de la Conférence internationale du Travail en juin 2009, cet ouvrage est destiné à fournir une analyse politique circonstanciée sur les meilleurs moyens d'atténuer les effets de la crise sur les entreprises et les travailleurs.



© M. Crozet/BIT

### «L'histoire est la science de l'avenir» (Albert Thomas)

En 2019, l'OIT célébrera son centenaire. Pour préparer cet anniversaire, le BIT a créé un «projet du Centenaire» qui vise à améliorer considérablement notre connaissance de la longue et riche histoire de l'OIT, de son rôle et de son impact dans l'histoire. La principale ambition de ce projet est d'encourager l'expression de nouvelles perspectives sur l'histoire de l'OIT qui se distinguent de la narration institutionnelle habituelle; élargissant leur champ géographique, elles pourront s'appuyer sur les sources disponibles et sur de nouvelles sources historiques. Enfin, le projet du Centenaire va montrer comment les leçons de l'histoire peuvent apporter un nouvel éclairage sur les problèmes actuels et renforcer notre capacité à relever les défis d'aujourd'hui.

Pour plus d'informations, consultez <http://www.ilo.org/public/french/century>